

Université de Montréal

**Les migrations contemporaines en Amérique latine :
le cas de l'Argentine**

Par

Sofia Maaroufi

Département de science politique
Faculté des Arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
M.Sc. en science politique

Avril, 2010

© Sofia Maaroufi, 2010

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les migrations contemporaines en Amérique latine :

le cas de l'Argentine

présenté par:

Sofia Maaroufi

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Luc Duhamel, président-rapporteur

Graciela Ducatzeiler, directrice de recherche

Pascale Dufour, membre du jury

Résumé

Ce mémoire a pour but de comprendre la façon dont s'articulent les mouvements migratoires et les politiques qui s'y rattachent, d'abord au plan international puis au niveau des migrations régionales vers l'Argentine. Depuis les quarante dernières années, l'Argentine présente des caractéristiques sociales et économiques qui agissent comme facteurs d'attraction pour des milliers d'immigrants latino-américains. Ces flux migratoires appelés limitrophes s'inscrivent dans un système migratoire caractérisé par la constance des mouvements migratoires régionaux. De plus, la nouvelle visibilité accordée aux immigrants limitrophes en Argentine est, par extension, une conséquence de la rigidité qu'ont acquiert les législations migratoires des pays de destinations classiques (Europe occidentale, États-Unis, Canada, Australie, etc.). Ce durcissement des cadres légaux lié aux migrations internationales a en effet déjà fait surgir de nouveaux pays de destination (Espagne, Italie, Grèce notamment), lesquels ont, face aux nouveaux flux migratoires non planifiés, élaboré les lois calquées sur celles des pays de destinations classique. Ces nouveaux pays de destination, qui étaient avant la fin des années 1970 exclusivement expulseurs d'immigrants sont progressivement devenus des pays récepteurs en bonne et due forme. Aujourd'hui, ils ont adopté l'approche restrictive préconisée à l'échelle mondiale, ce qui représente de nouveaux défis en matière de souveraineté et de cohésion sociale pour de nombreux pays dont l'Argentine.

Le contexte actuel de mondialisation a engendré une crise migratoire à l'échelle mondiale dans la mesure où, les immigrants voient leurs possibilités de migrer grandement réduites par la recrudescence des politiques migratoires dites restrictives. C'est donc aujourd'hui que les migrations régionales se convertissent en de très intéressants objets d'étude puisqu'elles sont la preuve de la réduction des options de destination pour les potentiels immigrants. C'est pour cette raison que nous avons étudié les flux migratoires limitrophes vers l'Argentine, afin de comprendre les causes qui les motivent et les conséquences qu'ils entraînent au sein de la société argentine contemporaine. Notre étude nous a permis de conclure que d'une part, les migrations régionales vers l'Argentine et les politiques qui s'y rattachent sont intimement liées au contexte économique de la région, et ensuite, que l'adoption de mesures restrictives à l'égard de ces flux était mieux comprise si l'on tenait compte de la vision collective des Argentins en ce qui a trait à la composition ethnique du pays.

Mots-clés : Argentine, discrimination, immigration, immigrants limitrophes inégalités, migrations Sud-Sud, politiques migratoires, racisme

Abstract

This dissertation's objective is to enable a better understanding of the fluxes of migration and relevant policies primarily at an international level and then at a specific regional level, towards Argentina. For the past 40 years, Argentina has possessed social and economic characteristics that have acted as pull factors for thousands of Latino-American immigrants. These migratory fluxes from bordering countries are included in a migratory system defined by constant intraregional migrations. Moreover, the recent increase in visibility of immigrants from bordering countries in Argentina is a direct consequence of the hardening of immigration laws of traditional destination countries such as those of Western Europe, the United States of America, Canada and Australia to name a few. Immigration reform in these countries, specifically the tightening of laws concerning international migration, has consequently created new destination countries for international migrants including Spain, Italy and Greece. In response to these unplanned migrations, many of these countries have passed international migration laws mimicked on those that were passed in traditional destination countries. These new destination countries, who, prior to the 1970s, were exclusively producers of emigrants, have progressively become receiving countries. Today, they have adopted a restrictive approach, representative of a world trend that has created new challenges in sovereignty and social cohesion for numerous countries including, specifically, Argentina.

The current and continuing process of globalization has generated a global migratory crisis considering the fact that immigrants' possibilities of migration are being hugely and progressively limited by a dramatic increase in policies in destination countries limiting or restricting migration. As a result, regional migration fluxes are becoming increasingly interesting objects of study since they are a result and proof of the reduction in possible destinations for potential immigrants. It is for this reason that we have studied the flux of migrants from bordering countries towards Argentina as a means of understanding the causes of these fluxes and their consequences on contemporary Argentinean society. Our research has enabled us to conclude that, first, regional migrations towards Argentina and relevant policies are intrinsically related to the economic situation of the region, and second, Argentina's adoption of restrictive measures controlling these migrations can be better understood when considering the collective Argentinean mind-set concerning the ethnic composition of the country.

Keywords : Argentina, discrimination, immigration, regional migrants, inequalities, South-South migrations, migration policies, racism

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : APPROCHES THÉORIQUES ET CONTEXTE.....	10
1. Principales approches théoriques.....	10
1.1 Théories sociologiques.....	11
1.1.1 Les réseaux migratoires.....	11
1.1.2 L'approche institutionnelle de l'immigration.....	12
1.2 Les théories économiques.....	14
1.2.1 Les théories microéconomiques.....	14
1.2.1.1 L'approche néoclassique.....	14
1.2.1.2 La nouvelle économie des migrations de travail...16	
1.2.2 Les approches macroéconomiques : pour une vision hétéroclite.....	17
1.2.2.1 La théorie du marché du travail segmenté.....	17
1.2.2.2 La théorie du système monde.....	20
2. Mise en contexte	24
2.1 L'importance de la mondialisation dans l'analyse des phénomènes migratoires.....	24
2.1.1 La mondialisation comme catalyseur des mouvements migratoires.....	24
2.1.2 Une crise globale de l'emploi.....	26

2.1.3 Révolution des communications et des transports.....	27
2.1.4 Le transnationalisme.....	28
2.2 L'Argentine au tournant de la crise migratoire.....	29
2.2.1 Une approche restrictive des politiques migratoires.....	30
2.1.2 Les conditions d'expulsion des pays limitrophes de l'Argentine.....	32
Conclusion.....	33
CHAPITRE II : LES POLITIQUES MIGRATOIRES.....	35
1. Les politiques migratoires et le rôle de l'État.....	36
1.1 Les politiques migratoires comme instrument du politique.....	37
1.2 Histoire générale des politiques migratoires.....	38
2. Facteurs déterminants les migrations internationales et les politiques migratoires.....	42
2.1 Dynamique sociale du processus migratoires.....	43
2.1 Mondialisation et transnationalisme.....	44
2.3 Facteurs internes aux systèmes politiques.....	45
3. Contexte d'évolution des politiques migratoires en Amérique latine.....	46
3.1 Développement des politiques migratoires du XIX ^e siècle aux années 1930.....	46
3.2 Changement de cap : l'établissement de mesures restrictives des années 1930.....	47

3.3 Développements suite à la Seconde guerre mondiale aux années 1990.....	48
3.4 Les politiques de la fin du XX ^e siècle.....	50
Conclusion.....	51
CHAPITRE III : POLITIQUE MIGRATOIRE ARGENTINE CONTEMPORAINE	53
1. L’immigration en provenance des pays limitrophes en Argentine : d’une tradition historique à la visibilité incommode.....	54
1.1 Caractéristiques des flux migratoires limitrophes en Argentine.....	54
1.1.1 De 1895 à 1960.....	54
1.1.2 Des années 1960 à nos jours.....	56
1.2 Le système migratoire du Cône Sud.....	58
1.3 Le marché du travail argentin et les immigrants limitrophes.....	58
2. Les origines du cadre légal argentin en matière d’immigration.....	61
2.1 Analyse de la Loi Avellaneda et de la Loi de Résidence.....	62
3. Première étape du renforcement du cadre légal: le gouvernement militaire (1976-1983)	65
3.1 Préludes de la dictature : la criminalisation de l’immigration clandestine.....	65
3.2 Analyse de la loi Vileda.....	66
4. Étape de transition : le gouvernement radical (1984-1989).....	69
4.1 De l’amnistie à l’approche policière.....	69
5. Consolidation : le gouvernement de Carlos Menem (1989-1999).....	70
5.1 La politique migratoire restrictive et la production d’illégalité.....	71
5.2 Les accords bilatéraux en matière d’immigration.....	72
6. Vers le multilatéralisme : considérations sur le Mercosur.....	73
6.1 Contexte global du Mercosur.....	73

6.2 Quelques répercussions du Mercosur sur l'immigration en Argentine.....	75
Conclusion.....	76
CHAPITRE IV : LA MONTÉE DE LA DISCRIMINATION EN ARGENTINE.....	79
1. Compréhension du racisme.....	80
1.1 Racisme et xénophobie.....	80
1.2 Interdépendance des concepts.....	82
2. Les origines de la discrimination en Argentine.....	83
2.1 La configuration de l'État Nation en Argentine.....	84
2.2 L'immigrant européen : l'ambitieux.....	85
2.3 Les migrants internes : toile de fond de la discrimination envers les immigrants limitrophes.....	86
2.4 Les autres catégories d'altérité.....	87
3. Discours hégémonique.....	90
3.1. Buenos Aires : centre du discours.....	91
3.2 Les peuples autochtones dans le discours scolaire et politique.....	91
3.3 Racisme populaire et racisme élitiste.....	93
3.4 La presse et les immigrants limitrophes.....	96
4. Modalités et pratiques institutionnelles de défense des immigrants.....	97
4.1 L'action étatique.....	98
4.2 Niveaux d'action.....	99
4.3 Accès restreint et contradictions.....	100
4.4 Les formes d'association des immigrants.....	101
Conclusion.....	102
CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	104
BIBLIOGRAPHIE.....	110

Liste des figures

Figure 1. Composition de la population étrangère en Argentine selon les caractéristiques limitrophe et non limitrophe, 1869-2001.....55

Figure 2. Immigrants limitrophes en Argentine selon leurs pays d'origine, 1985-1991.....56

Liste des tableaux

Tableau I. Proportion de la population étrangère et d'origine limitrophe sur la population totale.....	57
---	----

Liste des abréviations

BM	Banque mondiale
DNM	<i>Direccion Nacional de Migraciones</i>
FMI	Fond monétaire international
HCR	Haut commissariat pour les réfugiés
INDEC	<i>Instituto Nacional de Estadísticas y Censos</i>
MERCOSUR	<i>Mercado Commun del Sur</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de recherche Madame Graciela Ducatzenzeiler qui, malgré la distance, m'a accompagné à travers ce cheminement. Ses remarques, conseils et suggestions m'ont donné confiance dans mes capacités d'analyse.

Je tiens également à remercier les membres de ma famille pour leurs inconditionnels encouragements et leurs nombreux témoignages de fierté. Je remercie particulièrement mes parents pour m'avoir inculqué l'importance d'un parcours universitaire riche et pour m'avoir constamment démontré leur appui.

Je suis aussi extrêmement reconnaissante envers mon amie Marie-Claire Poulin pour ses nombreuses lectures consciencieuses et ses critiques attentionnées.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les pays latino-américains ont été, au long de leur histoire, les scènes de mouvements migratoires qui ont contribué de façon décisive à la configuration des sociétés. De nos jours, ces mouvements présentent de nouvelles caractéristiques, ce qui rend les flux migratoires actuels plus complexes. Même si chaque pays a ses particularités, nous pouvons affirmer que l'immigration a joué un rôle indiscutable dans la composition ethnique et culturelle des pays de la région. Les immigrants ont effectivement contribué à la modernisation sociale et économique de l'Amérique latine. Par ailleurs, leur présence constitue toujours un trait visible de l'identité latino-américaine.

L'immigration européenne dans plusieurs pays de la région constitua un flux continu durant des décennies, variant quantitativement selon les crises économiques ou politiques des pays d'Europe du Sud. Les flux provenant d'outre-mer ont par la suite perdu de leur vigueur au cours du XX^e siècle. Les estimations récentes indiquent qu'au début des années 1990, quelques 2,3 millions de personnes nées en Europe résidaient dans la région, alors qu'au début des années 1970, ce chiffre frôlait les 4 millions¹. La population d'outre-mer se

¹ Villa M. et J. Martinez Pizarro. 2000. «International migration trends and patterns in Latin America and the Caribbean». ECLAC International Migration and Development in the Americas (Symposium tenu à San José, Costa Rica). Dans *Seminarios y conferencias*, no.15. CEPAL Population Division: Chili

trouve donc en franc déclin au cours de la période de l'après-guerre, déclin qui s'accroît grandement avec le décès des premiers immigrants².

Au cours des vingt dernières années, les mouvements migratoires internationaux en Amérique latine ont connu des changements directionnels, qualitatifs et quantitatifs selon les situations économiques, politiques et sociales qui ont marqué la région. Le plus important changement de la dynamique migratoire reste cependant l'étroite relation entre les immigrants et les sociétés d'origine et d'accueil. Ainsi, la présence de communautés ethniques dans les grands centres urbains d'Amérique latine d'une part, et de la recrudescence de pratiques transnationales d'autre part, rendent compte de la complexité de l'intégration des immigrants dans les sociétés d'accueil. Il s'agit ici d'une grave réalité car les communautés d'immigrants témoignent d'un niveau de pauvreté préoccupant, d'une participation au marché du travail hétérogène, et d'un faible niveau de scolarité³. Combinées à un processus de stigmatisation et de discrimination, ces situations renforcent l'exclusion sociale des immigrants en Amérique latine. Aujourd'hui, l'immigration dans la région conduit à la diversité et au multiculturalisme et défie le mythe de l'homogénéité puisque le passage de travailleurs d'un pays à l'autre de la région reconfigure totalement les frontières politiques et administratives.

² Évidemment, ces constatations ne comportent pas les descendants d'immigrants nés dans les pays d'Amérique latine puisqu'ils n'ont pas immigré. Cependant, plusieurs maintiennent d'importants liens de différentes natures avec les pays européens, comme en témoignent les récents flux migratoires vers l'Europe et la recrudescence des demandes de reconnaissance des citoyennetés espagnole et italienne.

³ Balan, J. 1988. « La incidencia de las políticas migratorias y de las redes comunitarias en el desarrollo de un sistema de migraciones internacionales en el Cono Sur ». Buenos Aires : CEDES (Centro de Estudios de Estado y Sociedad)

L'Amérique latine est également historiquement connue pour ses grandes inégalités. Afin d'illustrer cette situation, soulignons que le taux d'écart de revenus des pays d'Amérique latine est plus élevé que celui de n'importe quel pays de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique)⁴. Par ailleurs, les inégalités ne se traduisent pas seulement en termes d'écarts de revenus. Nous pouvons conclure qu'elles s'observent également sous forme de manque d'accès à la consommation, à la propriété, à la santé et à la représentation politique.

Aujourd'hui, les migrations régionales représentent le plus important patron migratoire de la région. Effectivement, parmi les trois grands patrons observés – l'immigration extracontinentale, l'émigration extracontinentale et l'immigration intra-régionale – c'est à ce dernier qu'on accorde le plus d'importance en raison de sa constance. Ce patron, aussi appelé limitrophe, a été et demeure constant en raison de la facilité que procure la proximité géographique et culturelle, mais aussi grâce à l'absence d'obstacles majeurs aux déplacements⁵.

Au sein de cette région, l'Argentine constitue à elle seule un laboratoire particulier pour les études liées aux migrations internationales. Important pays récepteur d'immigrants européens, l'Argentine a connu dès le début du XX^e siècle de multiples tensions entre citoyenneté et immigration, et entre égalité et

⁴ Francisco H. G. Ferreira et M. Walton. 2005. « La desigualdad en America latina. Rompiendo con la historia? ». Banque Mondiale : Bogota, p. 5

⁵ Gurrieri, J. 2007. « El proceso consultivo en America del Sur. La conferencia Sudamericana sobre migraciones ». Dans Leite Paula, Zamora Susana et Luis Acevedo (ed.). Dans *Migracion internacional y desarrollo en America Latina y el Caribe*. CONAPO (Consejo Nacional de Poblacion) : Mexico

différence. Lorsque les flux migratoires européens se sont assouvis durant les années 1930, ce sont les migrations internes qui ont pris la relève. Cependant, le fait que les nouveaux arrivants dans les zones urbaines soient des Argentins n'a pas réduit pour autant les tensions sociales liées à la discrimination et à l'exclusion.

La période contemporaine (1960 à nos jours) représente pour l'Argentine une période particulièrement intéressante en ce qui a trait à la réception d'immigrants et à la perception de ces derniers. L'immigration provenant des pays limitrophes est devenue dominante durant les années 1960, en raison de la diminution des flux migratoires provenant d'Europe. Aussi, notre cas présente-t-il certaines singularités qui ne font qu'accroître l'intérêt de l'étude. La question du métissage entre ici en jeu dans le sens où elle est beaucoup moins importante en Argentine que dans le reste des pays latino-américains, ce qui contribue aujourd'hui à rendre l'immigration en provenance des pays limitrophes (Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay) beaucoup plus visible qu'ailleurs dans la région. L'origine de cette singularité remonte à l'époque coloniale où les colons espagnols trouvèrent en Argentine de vastes terres inhabitées et quelques groupes autochtones pour la plupart nomades et peu organisés, alors que dans d'autres régions, les colons se trouvèrent face à d'imposantes civilisations sédentarisées, organisées et hiérarchisées, comme au Mexique et au Pérou. Ainsi, il fut beaucoup plus aisé pour les colons d'imposer leur hégémonie politique et culturelle en ces terres qui forment aujourd'hui l'Argentine, domination qui par la suite constitua les bases du processus de construction nationale.

L'Argentine nous intéresse aussi précisément parce qu'elle joue le rôle de centre d'attraction d'immigrants latino-américains. Depuis les quatre dernières décennies, l'Argentine remplace effectivement les États-Unis, le Canada et l'Europe occidentale comme choix de destination pour un grand nombre d'immigrants latino-américains. Plus particulièrement pour les ressortissants de pays frontaliers, pour lesquels le déplacement est facilité par la proximité géographique. C'est dans cette mesure que nous pouvons qualifier l'Argentine de «centre» puisqu'elle fait face aux mêmes problèmes que connaissent les États-Unis, le Canada, la France où l'Espagne en matière de réception d'immigrants (adaptation du cadre légal à une immigration non désirée, augmentation des contrôles migratoires, exclusion sociale, racisme, xénophobie, trafic d'immigrants illégaux, marché du travail segmenté etc.). Les mouvements d'immigration régionaux vers l'Argentine doivent donc être compris à la lumière du phénomène communément appelé « exode des réfugiés économiques latino-américains », lequel prend source durant les années 1980 et est intimement lié à la sévère application de politiques économiques d'inspiration néolibérales dans toute la région. La mise en pratique de ces politiques a engendré d'importants coûts sociaux, creusant ainsi le fossé des inégalités sociales et accentuant le processus de marginalisation. Cet « exode de réfugiés économiques » vers l'Argentine est également lié à une meilleure information disponible sur les possibilités d'émigration (ses conditions et son potentiel), mais aussi à l'existence de relations et de contacts déjà établis, facilitant ainsi la décision d'entreprendre la migration.

Diverses approches théoriques ont tenté de comprendre comment les migrations internationales sont devenues un problème social. Ainsi, les notions émergentes de la discussion théorique sur le sujet ont été développées sous divers thèmes : la dépendance économique, le multiculturalisme, les altérités, le racisme, l'exclusion culturelle et la xénophobie. Ces questions sont actuellement débattues et leur base argumentative se trouve dans l'expansion universelle des droits humains.

En ce qui a trait à l'exclusion des immigrants, il ne s'agit pas d'une prérogative ne touchant que l'Argentine ou l'Amérique latine. C'est plutôt l'un des grands problèmes soulevés par les chercheurs à l'égard de la mondialisation. En effet, la contradiction entre un monde interconnecté au sein duquel fluent librement les biens et capitaux, et un monde freinant la mobilité des personnes est un des grands paradoxes de la mondialisation. Dans le même ordre d'idée, il est reconnu que l'inégalité des niveaux de développement entre les pays est le principal facteur des mouvements internationaux de personnes. On parlera ainsi de conditions d'expulsion qui prévalent dans les pays limitrophes de l'Argentine⁶. En résumé, les pays de la région doivent faire face aux multiples conséquences

⁶ Marshall, A. et D. Orlansky. 1981. « Las condiciones de expulsion en la determinacion del proceso migratorio desde paises limitrofes hacia Argentina ». Dans *Desarrollo económico*, vol. 20, no. 80, pp.491-510

engendrées par les migrations internationales, mais aussi profiter des opportunités que ces mouvements offrent, à savoir, la contribution aux changements culturels⁷.

Finalement, l'augmentation de la visibilité des flux migratoires limitrophes en Argentine a amené les chercheurs à se questionner sur une nouvelle problématique : la discrimination. À cet égard, le discours étatique n'est pas unique. Il s'agit plutôt de diverses instances qui, à différents moments, se sont positionnées de façon plus ouverte ou plus fermée face à la présence étrangère en Argentine. Cependant, il est clair que les manipulations discursives de l'État sont à l'origine de la xénophobie croissante qui se fait remarquer depuis les années 1990. En tenant les immigrants limitrophes pour responsables de la crise d'emploi et d'insécurité, l'État cherche à justifier la recrudescence des contrôles frontaliers et rejette à la fois les critiques émises à l'égard des mesures néolibérales.

Ce mémoire vise à comprendre les processus de mouvements migratoires régionaux vers l'Argentine, tant en terme de causes que de conséquences. Le premier axe du mémoire se concentre sur les théories expliquant les phénomènes migratoires et les politiques qui sont mises en place afin de gérer les mouvements. Il comprend les deux premiers chapitres. Le premier est réservé aux principales approches théoriques en matière d'étude des migrations internationales. Nous soulignerons d'abord les apports non négligeables des théories sociologiques, puis nous concentrerons notre explication sur les théories

⁷ Villa, M. et J. Martinez Pizarro. 2003. « La migracion internacional de latinoamericanos y caribenos en las Americas ». Dans *Serie Seminarios y Conferencias*, no. 33, CEPAL : Santiago de Chile, p.15

économiques. Plus précisément, nous verrons comment un modèle théorique hétéroclite combinant les apports de deux théories macroéconomiques, à savoir, la théorie du marché du travail segmenté et la théorie du système monde, peut nous éclairer sur le cas de l'immigration limitrophe vers l'Argentine. Dans ce même chapitre sera décrit le contexte général actuel des migrations internationales. Dans le second chapitre, les politiques migratoires proprement dites seront analysées, comme instrument de compréhension des mécanismes des mouvements de populations. Nous tenterons de comprendre la relation qu'entretiennent l'État et les politiques migratoires, puis nous nous pencherons sur les différents facteurs qui influencent leur élaboration. Nous terminerons ce chapitre par l'étude de l'évolution des politiques migratoires au sein de la région de l'Amérique latine.

Le second axe correspond à l'étude de cas, à savoir, l'évolution de la politique migratoire argentine. Le troisième chapitre y est entièrement dédié. Nous débuterons par l'analyse des flux migratoires concernés par notre étude, c'est-à-dire, les flux migratoires limitrophes. Après avoir passé en revue les caractéristiques de ces mouvements, nous verrons comment ceux-ci s'inscrivent dans ce qui est communément appelé le système migratoire du cône Sud et quelle relation ils entretiennent avec le marché du travail argentin. Par la suite, nous verrons comment s'est façonné le cadre légal argentin en matière d'immigration en étudiant différentes périodes historiques marquantes. À cette fin nous étudierons un corpus formé des principales lois en matière d'immigration

reflétant les changements dans la perception que les différents gouvernements ont entretenu à l'égard des immigrants limitrophes.

Finalement, un troisième axe converge vers l'analyse de la relation entre les immigrants limitrophes, l'État argentin, et la société réceptrice. Ainsi, le dernier chapitre est dédié à l'étude d'une problématique particulière au cas argentin qui témoigne de l'ampleur et de l'importance de la question migratoire dans ce pays. Il s'agit de la montée de la discrimination au sein de la société argentine. Il existe en effet une récente littérature sur la question. Van Dijk (1993), Pereyra (2001), Jelin (2006) et Belvedere (2007) se distinguent parmi les auteurs ayant étudié la question. Nous tenterons d'apporter une explication à ce phénomène en portant une attention particulière au modèle de construction étatique et au discours hégémonique.

CHAPITRE I : APPROCHES THÉORIQUES ET CONTEXTE

La présente étude sur la politique migratoire argentine débute par une réflexion sur les principales approches liées au thème des migrations et sur le contexte dans lequel ont lieu les mouvements migratoires. Ce chapitre s'articule de la façon suivante : la première section analyse les principales approches théoriques susceptibles de nous intéresser afin de comprendre l'immigration et les éléments qui la composent, et la seconde section se propose d'abord d'illustrer le contexte contemporain dans lequel évoluent les phénomènes migratoires au niveau international, puis de se concentrer sur l'état de la question en Argentine.

1. Principales approches théoriques

Les flux migratoires ne peuvent être expliqués en fonction d'une seule approche. Aborder l'immigration contemporaine en Amérique latine à la lumière d'une seule théorie nous procurerait une explication incomplète puisqu'il s'agit d'un phénomène multidimensionnel. Dans le but d'avoir une vision d'ensemble du phénomène migratoire, nous aborderons en premier lieu la théorie sociologique des réseaux migratoires et celle des institutions développées essentiellement par Taylor et Massey. Ensuite, nous nous concentrerons sur les approches économiques. Dans un premier temps, nous traiterons les théories microéconomiques, c'est-à-dire l'approche néoclassique et celle de la nouvelle économie des migrations du travail. Dans un second temps, nous verrons les apports des théories macroéconomiques du marché du travail segmenté et du système monde, développées respectivement par Piore et Wallerstein.

1.1 Théories sociologiques

La première partie de cette section souhaite exposer deux analyses sociologiques de l'immigration, lesquelles se basent sur le concept d'« opportunités intervenante » développé par Stouffer⁸. Ce concept illustre que le nombre d'évènements migratoires équivaut au nombre d'opportunités à destination. On doit comprendre ici les opportunités en termes d'emplois disponibles. Cependant, les possibilités d'emploi ne sont pas les seuls incitatifs à l'immigration. C'est dans cette recherche de nouveaux facteurs d'attraction que s'est développée la théorie des réseaux migratoires.

1.1.1 Les réseaux migratoires

Taylor fut le premier à noter qu'un important facteur d'attraction résidait dans la présence de réseaux migratoires⁹. Le concept de réseau migratoire fait référence aux transferts d'informations et de ressources matérielles entre les membres d'une famille, des amis, ou des connaissances, qui ont un impact sur l'immigrant potentiel et sur sa décision d'entreprendre le voyage. Ainsi, l'immigration est analysée dans une perspective sociale et non individuelle. Puisque les réseaux migratoires constituent un bassin de ressources pour les potentiels immigrants, nous pouvons établir un lien entre eux et la théorie du capital social développée par Bourdieu. Ce dernier définit le capital social comme la somme des ressources réelles ou virtuelles correspondant à un individu ou un groupe en vertu de son appartenance à un réseau durable de relations plus

⁸ Stouffer, S.1960. « Intervening opportunities and competing migrants. Dans *Journal of regional studies*, vol. 2, no. 1, pp.1-26

⁹ Taylor, J. E. 1986. « Differential Migration, Networks, Information and Risk ». Dans Stark, O. (ed.). *Migration Theory, Human Capital and Development*, JAI Press: Greenwich, pp. 147-171

ou moins institutionnalisé, de connaissances et de reconnaissances mutuelles¹⁰. Une caractéristique importante du capital social est sa convertibilité. Par exemple, le capital social d'un immigrant peut l'aider à s'insérer dans le marché du travail à destination, ce qui lui permettra d'accumuler du capital financier (son salaire) et d'envoyer des devises dans son pays d'origine (transferts d'argent). Depuis la première mention que les réseaux migratoires constituent un capital social dans *The Return to Aztlan*, leurs effets positifs ont été constatés¹¹. La présence de réseaux migratoires réduit effectivement les coûts et les risques liés à l'immigration. Il faut cependant remarquer que le déséquilibre existant entre le nombre de candidats à l'immigration et le nombre de visas à octroyer par les pays de destination entraîne l'émergence de marchés clandestins d'immigration, théâtres d'exploitations et d'abus, au sein desquels les réseaux ont des effets négatifs. De la même façon dont les réseaux peuvent contribuer à faciliter le processus migratoire, les institutions ont vu leur rôle s'accroître dans l'encadrement de l'immigration.

1.1.2 L'approche institutionnelle de l'immigration

L'importance du rôle des institutions facilitant les processus migratoires a été analysé par Massey qui a développé la théorie institutionnelle d'immigration qui traite autant les aspects légaux et illégaux des mouvements de populations¹². Cette approche est complémentaire à la théorie des réseaux puisqu'elle présente

¹⁰ Bourdieu, P. 1980. « Le capital social ». Dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, no.31, p.2

¹¹ Massey, D. *et al.* 1987. « Return to Aztlán: The social process of international migration from western Mexico ». University of California Press: Berkeley

¹² Massey, D. *et al.* 1993. « Theories of international migration : A review and appraisal ». Dans *Population and Development Review*, vol. 19, no. 3 , pp.431-465

un éventail d'institutions allant des organismes de charités, aux organisations non gouvernementales et humanitaires. Cette approche tente de réconcilier la réalité et la théorie comme l'a fait auparavant Myrdal (1957) en étudiant le processus d'institutionnalisation des flux migratoires. On considère donc ici les flux comme une institution. Cette approche est basée sur le constat qu'avec le temps, les migrations internationales tendent à être autosuffisantes¹³. Ces observations furent reprises par Massey en 1990 qui établit qu'une fois que les réseaux migratoires ont atteint un certain degré de maturité, la migration tend à s'autoperpétuer. Il explique cette conclusion en illustrant comment chaque nouvel immigrant contribue à la réduction des coûts et des risques pour le prochain immigrant¹⁴. L'institutionnalisation des processus migratoires s'explique également par la tendance des immigrants (surtout ceux d'origine rurale) à acheter des terres dans leur pays d'origine pour des raisons de prestige plutôt qu'à des fins d'investissements productifs. Le résultat de cette pratique courante est l'accroissement de la superficie de terres non cultivées puisqu'en terme économique, il convient mieux à l'immigrant de conserver son emploi dans le pays d'accueil que de revenir cultiver la terre acquise dans son pays d'origine. À son tour, cette augmentation de la superficie de terres non cultivées engendre une proportion d'agriculteurs disposés à immigrer. La rareté des terres engendre finalement une inflation des prix, laquelle crée une pression à l'immigration. Ce

¹³ Myrdal, G. 1957. « Economic Theory and Underdeveloped Regions ». University Paperback: Londres, p.19

¹⁴ Massey, D. 1990. « Social structure, household strategies and the cumulative causation of migration ». Dans *Population Index*, pp. 3-26

cercle vicieux est très semblable à celui que crée la capitalisation de l'agriculture que nous aborderons plus tard.

1.2 Les théories économiques

La seconde partie de cette section analyse les théories économiques qui se sont développées afin d'expliquer les phénomènes migratoires. Cette partie se divise en deux branches. La première est consacrée aux théories microéconomiques, c'est-à-dire à l'approche néoclassique et à la nouvelle économie des migrations du travail. La seconde branche analyse quant à elle deux approches macroéconomiques, soit la théorie du marché du travail segmenté et celle du système monde.

1.2.1 Les théories microéconomiques

1.2.1.1 L'approche néoclassique

L'approche néoclassique conçoit les migrations comme un mouvement au sein duquel les individus tentent de maximiser leurs bénéfices, en général en termes d'amélioration salariale. En prenant part à ces mouvements, les individus tentent également de réduire les coûts associés aux déplacements. Les théoriciens de cette approche considèrent les différences géographiques entre offre et demande de main-d'œuvre ainsi que les différences salariales comme étant les causes des mouvements migratoires. Ces derniers se dirigent donc vers les pays présentant une forte demande de main-d'œuvre et proviennent de pays disposant d'une importante offre qui ne peut être absorbée par le marché local de l'emploi. Nous comprenons donc que cette approche est liée au concept fonctionnaliste

d'attraction-répulsion, selon lequel les mouvements migratoires obéissent aux conditions structurelles du marché du travail mondial. Ainsi, le concept d'opportunité présent dans les théories sociologiques de l'immigration s'est étendu afin de donner un sens à l'approche néoclassique synthétisant les facteurs d'attraction¹⁵. Cependant, loin d'être en accord avec la théorie sociologique des réseaux migratoires, l'approche néoclassique conçoit l'immigration comme un phénomène strictement individuel.

Notons que les facteurs de répulsions peuvent être classés selon la typologie suivante : *hard* et *soft*. Le premier groupe inclut des circonstances dramatiques telles les crises humanitaires, les conflits armés et les catastrophes environnementales, alors que le second englobe des problèmes moins critiques à court terme comme la pauvreté, l'exclusion sociale et le chômage¹⁶. La domination de certains types de facteurs parvient à modeler, d'une certaine façon, la population migrante. Ainsi, les facteurs *softs* tendent à attirer des immigrants qui sont positivement sélectionnés en termes de capital humain et de motivation. En contrepartie, ce n'est pas le cas lorsque des facteurs dits *hards* ont un rôle prédominant dans l'instigation de mouvements migratoires.

Nous pouvons approfondir cette approche en adoptant deux niveaux d'analyse. Le premier se rapporte à une vision microéconomique du phénomène migratoire et soutient que les migrations sont le résultat de décisions individuelles

¹⁵Lee, E. 1966. « A Theory of Migration ». Dans *Demography*, vol. 3, no. 1, pp. 46-57

¹⁶Oberg, S. 1996. « Spatial and economic factors in future South-North migrations ». Dans W.Lutz (ed.), *The Future Population of the World : What Can We Assume Today?* Earthscan : Londres, pp.336-357

prises par des individus rationnels cherchant à augmenter leur bien-être. En ce qui a trait à cette vision, Borjas mentionne que les immigrants potentiels, d'une certaine manière, ont le choix de migrer ou non après avoir considéré les coûts de la migration et bénéfices que le marché du travail international pourrait leur générer¹⁷. En d'autres termes, pour cette version microéconomique de la théorie néoclassique, les migrations constituent un facteur d'équilibre du marché du travail mondial. La problématique est effectivement posée de cette façon en théorie. Cependant, la mobilité des travailleurs ne s'effectue pas en liberté et l'équilibre est loin d'exister puisque les travailleurs représentent un gain et un apport considérable pour les économies les plus puissantes à l'échelle mondiale. Le second niveau d'analyse se rapporte à une vision macroéconomique des migrations qui sont ici considérées comme une redistribution spatiale des facteurs de production en réponse à une différence de prix relatifs. Essentiellement, la principale cause des migrations est la distribution inégale de la main-d'œuvre et du capital. On retrouvera donc dans certains pays une faible offre de main-d'œuvre comparativement au capital, ce qui engendre des salaires élevés, alors que dans d'autres pays on observe le contraire.

1.2.1.2 La nouvelle économie des migrations de travail

La théorie de la nouvelle économie des migrations du travail est une autre approche microéconomique puisqu'elle considère la migration comme le résultat des failles du système d'assurance et de crédit des pays expulseurs. Selon les

¹⁷ Borjas, G. J. 1989. « Economic Theory And International Migration ». Dans *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, pp.457-485

tenants de cette approche, les décisions migratoires n'obéissent pas à la volonté des acteurs individuels. Celles-ci s'insèrent plutôt dans des unités d'analyse plus larges comme la famille ou la communauté. Les pays récepteurs possèdent dans cette optique des mécanismes institutionnels qui protègent de façon plus efficace les revenus des familles. On note souvent l'absence de ces mécanismes dans les pays d'origine, ce qui oblige les citoyens à diversifier leurs revenus. Cette recherche de diversification du revenu familial donne par la suite lieu aux migrations internes et internationales¹⁸.

1.2.2 Les approches macroéconomiques : pour une vision hétéroclite

1.2.2.1 La théorie du marché du travail segmenté

L'approche du marché du travail segmenté s'oppose à la théorie néoclassique en attribuant un rôle prédominant à la demande de travail émanant des entreprises des pays d'accueil. Effectivement, pour les tenants de l'approche de la segmentation du marché du travail mondial, les éléments qui déterminent les migrations ne se trouvent pas dans le libre choix des individus, ni dans les marchés du travail des pays d'origine, mais plutôt dans ceux des pays récepteurs. Le point central de la théorie des marchés segmentés réside dans l'explication des facteurs qui déterminent la demande chronique de main d'œuvre étrangère dans les économies développées. Piore soutient que la structure de l'économie des pays développés implique un certain degré d'immigration pour fonctionner.

¹⁸ Stark O. et D. Bloom. 1985. « The New Economics of Labor Migrations ». Dans *American Economic Review*, vol. 75, no. 2 (mai), pp.173-178

Dans son ouvrage *Birds of Passage*, Piore tente de comprendre les flux migratoires entre les pays en voie de développement et l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord durant les années 1960-70¹⁹. Il base son explication sur la segmentation de l'économie des pays développés. En étudiant la structure du marché du travail, il constate que celle-ci comporte deux niveaux, d'où l'appellation d'économie duale. Ainsi, l'économie des pays industrialisés génère deux types d'emplois, le premier se rapportant au secteur secondaire et générant des salaires élevés, et le second se rapportant au secteur primaire et engendrant des salaires bas. Cette situation est combinée à un marché du travail hiérarchisé, ce qui explique que le patronat favorisera l'emploi de travailleurs étrangers peu qualifiés et non soumis à des contraintes légales (ordres professionnels, syndicats). Il évite ainsi d'augmenter les salaires du bas de l'échelle, qui entraînerait automatiquement une augmentation à tous les échelons de la hiérarchie et mènerait à de graves problèmes économiques d'ordre structurels. Piore nous rappelle alors les différents programmes de « travailleurs invités » mis sur pied par les gouvernements français et allemand durant les années 1960, qui consistaient à recruter une main-d'œuvre docile dans les différents territoires qu'ils contrôlaient.

Certes, ces économies sont hiérarchisées, c'est-à-dire qu'elles sont dominées par la recherche de promotion de standard. Dans cette optique, on retrouve les deux secteurs distincts mentionnés plus haut. Le premier requiert un

¹⁹ Piore, M. 1979. « *Birds of Passage: Migrant Labor and Industrial Societies* ». Cambridge University Press: Cambridge

usage intensif de capital, alors que le second requiert un usage intensif de main-d'œuvre. Ainsi, les travailleurs locaux tendent à occuper les emplois du premier secteur car ceux-ci sont, de façon générale, porteurs de standards et offrent des possibilités d'avancement. De la même manière, les travailleurs étrangers s'inscrivent dans le second secteur car leur objectif principal n'est pas la recherche de standard mais bien l'amélioration de leur revenu. Notons que pour un immigrant qui s'engage dans une migration temporaire ou pour celui qui espère un jour retourner dans son pays d'origine, cette insertion dans le secteur secondaire de l'économie d'accueil représente une opportunité. En effet, les salaires offerts y sont plus élevés que dans le pays d'origine en raison de la rareté de la main-d'œuvre, et l'amélioration du statut social s'effectue au sein de la communauté d'origine par les transferts de revenus.

Pour leur part, Castles et Kosack font une interprétation marxiste de la théorie du marché du travail segmenté. Selon eux, la segmentation du marché de travail crée une classe ouvrière divisée entre d'une part, les travailleurs locaux, et d'autre part, les travailleurs immigrants, division qui bénéficie au système capitaliste²⁰. Le bénéfice réside dans le maintien de bas salaires, et dans la situation légale précaire des immigrants qui les empêche de s'organiser. Nous pouvons dans ce sens établir un lien entre cette interprétation à caractère marxiste et la théorie du système monde que nous aborderons plus tard dans ce chapitre.

²⁰ Castles, S. et G. Kosack. 1985. « Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe ». Oxford University Press : Oxford/New York

Ainsi, nous percevons le marché du travail argentin comme étant segmenté dans la mesure où des immigrants y occupent ce que Piore nomme les 3D : *dirty, difficult and dangerous jobs*. En effet, l'immigration en provenance des pays limitrophes en Argentine constitue des flux migratoires non désirés, du moins selon le discours officiel, ce qui a entraîné un durcissement du cadre légal lié à l'immigration. Ce durcissement du cadre légal a, comme ailleurs, entraîné l'accroissement des flux d'immigration illégale et il est clair que la situation d'illégalité facilite l'instrumentalisation de certains groupes d'immigrants dans une économie parallèle échappant à toute régulation. Notre hypothèse est que les récents flux migratoires en Argentine s'expliquent par la segmentation de son économie. L'Argentine détient le niveau d'industrialisation le plus important dans la région et l'on pourrait donc y appliquer les éléments de cette théorie observés dans les pays développés.

1.2.2.2 La théorie du système monde

Cette théorie prend du recul par rapport aux phénomènes migratoires pour les situer dans une évolution globale et à long terme. Elle avance que la distribution inégale du pouvoir, qui est en fait le résultat de l'expansion du capitalisme global, est responsable de la perpétuation des inégalités et par le fait même, engendre le renforcement d'un ordre économique stratifié. On y retrouve les concepts de centre et de périphérie, familiers au marxisme et développés par les économistes du développement durant les années 1960. La théorie du système monde considère les mouvements migratoires internationaux comme un produit de la mondialisation, les flux allant des périphéries vers les centres. Les

problèmes économiques structurels que connaissent les périphéries deviennent dans ce cas un facteur répulsif²¹. Ainsi, à mesure que la terre, les matières premières et le travail dans les régions périphériques deviennent des marchandises, des flux migratoires en découlent inévitablement.

Au début, l'intérêt pour les mouvements migratoires concernait le phénomène de l'exode rural. Cependant, suite à la récession économique engendrée par la crise pétrolière de 1973, on commença à s'intéresser aux mouvements migratoires internationaux en les liant aux changements structurels accompagnant l'insertion d'une nation dans le marché globalisé. Wallerstein tenta alors d'identifier les origines contemporaines du pouvoir politique et économique. Il trouve une réponse dans la formation d'un système mondial dominé par l'Europe occidentale depuis le XV^e siècle, duquel résultent les situations d'inégalités profondes entre l'Occident et son économie capitaliste d'une part, et les autres pays d'autre part, relégués dans un rôle de simples pourvoyeurs de matières premières. Selon Wallerstein (1974) et son contemporain Massey (1999), ce sont des facteurs socio-historiques de grande ampleur qui provoquent les courants migratoires, et non des microdécisions individuelles ou d'entreprises particulières : « La pénétration des relations

²¹Wallerstein, I. 1974. « The Modern World-System, vol. I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century ». Academic Press : New York/Londres

économiques capitalistes dans des sociétés périphériques non capitalistes crée une population mobile disposée à émigrer »²².

Dans la même ligne de pensée, Sassen conçoit la migration comme étant la conséquence structurelle de l'expansion des marchés dans la hiérarchie politique globale²³. De plus, cette expansion engendre un accaparement des terres par la mécanisation de la production, l'introduction de l'agriculture commerciale et l'utilisation de fertilisants. Ces nouveaux éléments détruisent les systèmes traditionnels de propriété basés sur l'héritage et les droits communaux. C'est dans ce sens que les agriculteurs relégués à l'inutilité ne ressentent plus d'attachement à leurs terres et sont donc disposés à émigrer. En outre, la salarisation d'un nombre croissant de paysans sape les formes traditionnelles d'organisation économiques basées sur la réciprocité et des rôles établis, et crée de nouvelles conceptions individualistes basées sur le gain privé. Ces tendances favorisent vraisemblablement la mobilité géographique du travail dans les régions en développement, avec souvent des conséquences internationales.

La théorie du système monde sera adaptée à notre sujet d'étude en considérant l'Argentine comme un centre émergent en matière d'immigration puisqu'elle représente une puissance économique régionale. Nous pouvons analyser les récents flux migratoires vers l'Argentine comme une substitution des centres. En effet, les pays d'Europe du Sud, qui connaissaient auparavant une

²² Massey, D. 1999. « International Migration at the Dawn of the Twenty-First Century : The Role of the State ». Dans *Population and Development Review*, vol. 25, no. 2, pp.303-322

²³ Sassen, S. 1988. « The Mobility of Labor and Capital. A Study in International Investment and Labor Flow ». Cambridge University Press: Cambridge

tradition d'émigration se sont substitués aux pays d'Europe du Nord et sont devenus de nouvelles destinations d'immigration durant les années 1960-70. Cela s'explique par le durcissement des lois migratoires des pays industrialisés. Par exemple, ce n'est que durant les années 1970 que la législation espagnole vit apparaître dans son lexique le mot immigration. Avant cette période, les flux migratoires vers l'Espagne étaient si faibles qu'une législation n'était pas nécessaire. Face à ces nouveaux flux migratoires non désirés, les pays d'Europe du Sud ont durci leur législation en matière d'immigration. C'est pourquoi nous pouvons supposer que les choix de destination pour les candidats à l'immigration se limitent avec le temps, d'où la substitution par de nouveaux centres de réception. Pour la région latino-américaine, il s'agirait de l'Argentine. Koser (2007) souligne l'exemple méditerranéen pour illustrer la situation. L'auteur indique qu'il y a cinquante ans, tous les pays méditerranéens étaient des pays expulseurs d'immigrants travaillant principalement en Europe du Nord. Or, il y a vingt ans, les pays d'Europe du Sud sont devenus récepteurs d'immigrants provenant principalement d'Afrique du Nord. Cette nouvelle main-d'œuvre a fait croître l'économie de la région d'Europe du Sud, réduisant ainsi les incitatifs de départ. L'auteur ajoute qu'aujourd'hui, l'Afrique du Nord passe graduellement d'une région d'origine à une région de transit, puis de destination. En effet, plusieurs immigrants subsahariens se voient dans l'impossibilité d'atteindre l'Europe et demeure en Afrique du Nord par défaut²⁴.

²⁴ Koser, K. 2007. « International Migration : A very Short Introduction ». Oxford : University Press : Oxford

2. Mise en contexte

Pour comprendre les phénomènes migratoires actuels, il nous faut les situer dans un contexte de complexification à l'échelle mondiale. En effet, les flux migratoires sont caractérisés par d'importantes dynamiques de reconfiguration. La transformation des logiques migratoires est due à plusieurs facteurs. Dépeindre certains éléments du contexte international des migrations est alors une tâche essentielle à la compréhension des mouvements. Cette section se propose d'analyser dans un premier temps les changements entraînés par la mondialisation. Dans un second temps, nous nous pencherons sur les politiques migratoires et le rôle de l'État, puis nous terminerons en dépeignant le contexte de crise migratoire qui caractérise actuellement l'Argentine.

2.1 L'importance de la mondialisation dans l'analyse des phénomènes migratoires

2.1.1 La mondialisation comme catalyseur des mouvements migratoires

Les migrations internationales représentent une importante dimension de la mondialisation et sont intimement liées aux changements des économies globalisées et des structures sociales. La révolution en matière de communications a facilité la visibilité des disparités et la transformation du domaine des transports a rendu la mobilité plus accessible. Les réseaux migratoires ont témoigné d'une rapide expansion, laquelle a contribué à faciliter les mouvements migratoires. De plus, la promotion de nouveaux droits individuels et la croissance de l'industrie de l'immigration permettent à certaines personnes de traverser les frontières et de demeurer à l'étranger plus facilement.

Il est intéressant de nous attarder quelque peu sur l'industrie de l'immigration dans une perspective historique. En effet, il ne s'agit pas d'un nouveau phénomène. Cependant, sa portée et ses profits représentent de nouvelles caractéristiques. L'historien Robert Harney a étudié l'immigration italienne aux États-Unis au XIX^e siècle et il a défini le terme « commerce d'immigration » dans ce passage : « It is clear that bureaucrat, notary, lawyer, innkeeper, loan shark, mercante di campagna, runners in the harbour city, agents, even train conductors depended on the emigration trade »²⁵.

Avant de poursuivre notre analyse, il nous serait utile de définir le processus de mondialisation. Il s'agit d'un concept complexe et contesté. David Held, un important théoricien de la mondialisation aborde ce concept comme suit :

« ... globalization reflects a widespread perception that the world is rapidly being moulded into a shared social space by economic and technological forces and that developments in one region of the world can have profound consequences for the life chances of individuals or communities on the other side of the globe»²⁶.

Ce processus a donc convergé vers un accroissement des flux de biens, d'idées, d'informations et de capitaux entre les États. En ce sens, par l'accroissement des interactions, la mondialisation a grandement contribué à l'accroissement des flux migratoires. Il est important de souligner que la cause de l'immigration n'est pas nécessairement le sous-développement, la surpopulation

²⁵ Harney, Robert. 1977. « The Commerce of Migration ». Dans *Canadian ethnic studies*, no. 9, p.43

²⁶ Held, D., McGrew, A. *et. al.* 1999. « *Global Transformations: Politics, Economics and Culture* ». Polity Press: Cambridge, p.1

ou la mauvaise gouvernance, mais plutôt les disparités croissantes entre les États. Le produit intérieur brut *per capita* est l'indicateur économique le plus communément utilisé pour comparer les opportunités des individus.

Un autre auteur, Aguirre, définit la mondialisation comme un concept multidimensionnel. Pour lui, non seulement la mondialisation présente une dimension économique, mais elle témoigne d'une interdépendance croissante entre les acteurs et les tendances des champs économiques, politiques, militaires, culturels et sociaux²⁷. Ainsi la mondialisation est inégale d'abord dans la mesure où elle n'incorpore pas tous les acteurs et tendances à l'échelle internationale, puis dans celle où l'incorporation peut être appréciée à différents degrés. La hiérarchie est donc une des composantes de ce phénomène.

2.1.2 Une crise globale de l'emploi

Un des incitatifs à l'immigration est la recherche de travail. Cependant, se trouver sans emploi n'est pas l'unique dimension de l'actuelle crise de l'emploi. Plusieurs individus sont sous-employés, c'est-à-dire que leur salaire n'est pas ajusté en fonction des tâches qu'ils accomplissent et des heures de travail qu'ils complètent. Généralement, ces personnes travaillent dans le secteur informel de l'économie, où les emplois sont souvent instables et précaires. Ainsi, les opportunités d'emplois vont et viennent au gré des saisons, dans certain cas au gré des semaines voir même des jours. Donc, même pour les individus ayant un

²⁷ Aguirre, M. 1995 « Los dias del futuro La sociedad internacional en la era de la globalizacion ». Icaria Antrazyt : Barcelone, p. 52

emploi, les salaires sont souvent insuffisants pour assurer leur survie, encore moins suffisants pour subvenir aux besoins d'une famille.

Un autre important aspect de la crise globale de l'emploi réside dans le travail forcé. En effet, l'Organisation Mondiale du Travail (OIT) estime que 12 millions de personnes se trouvent actuellement en situation de travail forcé. Par ailleurs, une grande partie de la population des pays en développement s'appuie sur l'agriculture comme seule source de revenu²⁸. Le fossé croissant entre les revenus des activités agricoles et ceux des activités non agricoles est responsable d'un exode urbain massif dans les pays en développement. Pour plusieurs des individus forcés à s'exiler vers les villes, ce mouvement constitue un premier pas vers la migration internationale.

2.1.3 Révolution des communications et des transports

La révolution des communications est un élément central du processus de mondialisation. La littérature académique sur le sujet souligne les récents développements des technologies *hi-tech* telles l'Internet, la télécommunication par satellite et la téléphonie cellulaire. Ces développements facilitent l'accroissement des liens et réduit les distances entre les États. Ils touchent les migrations pour deux raisons. D'abord, ils rendent les individus témoins des disparités, puis, dans un second temps, mettent en évidence les opportunités de

²⁸ OIT-BID. 2009. « Forced labor: Coercion and exploitation in the private economy ». Résumé exécutif. En ligne : http://www.ilo.org/sapfl/Informationresources/ILOPublications/lang--fr/docName--WCMS_112969/index.htm . Consulté le 27 octobre 2010

travail à l'étranger. En ce sens, nous pouvons conclure que la révolution des communications a rendu l'accès à l'information plus équitable.

Une autre révolution est attribuée au domaine des transports. Ici, nous nous référons à l'intense diversification des options de déplacements et au déclin des coûts. Cela s'explique par la prolifération des compagnies aériennes qui intensifie la compétition dans ce secteur. Bien que pour beaucoup d'immigrants le transport représente le coût le plus important du projet d'émigration, nous pouvons dire que les coûts des transports ont connu une importante baisse qui contribue à l'accroissement des déplacements dans le monde. La révolution des communications a donc « créé » plusieurs immigrants potentiels, et la révolution des transports a rendu l'immigration faisable. Par contre, il ne faudrait pas surestimer l'impact de la révolution des transports. En effet, les immigrants potentiels font souvent face à une multitude d'obstacles administratifs les empêchant de concrétiser leur projet d'immigration, comme l'obtention de passeports et de visas.

2.1.4 Le transnationalisme

Le transnationalisme n'est pas un nouveau phénomène, mais représente un nouvel outil d'analyse. En effet, les immigrants transforment le pouvoir qu'ont les États récepteurs dans la mesure où ils parviennent à redéfinir les fonctions de ceux-ci. Dans le monde académique, les tenants du transnationalisme se sont demandés de quelle façon les communautés transnationales, par la construction de réseaux politiques, sociaux et économiques entre le pays d'origine et le pays d'accueil, transcendent les frontières géographiques et culturelles de ces deux

entités. En ce sens, l'immigrant transnational incarne la nécessité de repenser les concepts de nation et de citoyenneté, mais aussi celui de territoire national. Le modèle westphalien qui fait coïncider territoire, population nationale, identité nationale et État-Nation, rendrait ces concepts obsolètes en raison du processus de mondialisation. Ainsi, la citoyenneté implique deux composantes - l'accès aux droits et un sentiment partagé d'identité nationale - lesquelles ne sont désormais plus inséparables : la légitimité grandissante des instances internationales et supranationales dans la formulation et l'application de normes défendant les droits humains ébranle les États-Nation qui ne peuvent que constater l'émergence d'une adhésion postnationale²⁹.

Cependant, la plupart des tenants du transnationalisme hésitent à mettre le politique au centre de leur analyse des pratiques transnationales³⁰. Mise à part la question de sécurité nationale qui occupe une place importante dans l'agenda des États, l'étendue du rôle politique des immigrants dans les pays d'accueil et de départ tout comme les modalités de leur incorporation aux processus de construction nationale demeurent sous-exploités.

2.2 L'Argentine au tournant de la crise migratoire

L'objet de ce mémoire étant la politique migratoire argentine, le phénomène de l'immigration récente en provenance des pays limitrophes (Brésil, Uruguay, Paraguay, Chili et Bolivie) sera analysée. Ces flux sont devenus

²⁹ Soysal, Y. N. 1994. « Limits of citizenship : migrants and postnational membership in Europe ». Université de Chicago : Chicago

³⁰ Basch, Glick Schiller et Szanton Blanc, 1994 ; Westwood et Phizacklea, 2000 ; Glick Schiller et Fouron, 2004 ; Vertovec 2004

dominants à partir des années 1960, avec le tarissement des flux d'outre-mer. Bien qu'il ne s'agisse pas de nouveaux mouvements en raison de la tradition historique d'immigration limitrophe, ces flux ont attiré l'attention des chercheurs contemporains en raison de leur visibilité croissante. Le choix de la période contemporaine se justifie ici par le fait qu'elle représente de véritables enjeux de société qui n'échappent pas aux problèmes de la discrimination et de l'intégration. Ce cas illustre les dynamiques migratoires Sud-Sud qui doivent être approfondies.

2.2.1 Une approche restrictive des politiques migratoires

Au sein du gouvernement argentin, l'approche restrictive en matière de politiques d'immigration fut adoptée au cours des années 1930 et était justifiée par le désir de protéger le marché d'emplois local, frappé par la crise économique et un taux de chômage élevé. Les politiques migratoires restrictives ont depuis pris de l'ampleur dans la région d'Amérique latine. L'appellation « décennie perdue » fait référence à la période des années 1980 au cours de laquelle on assista au retour des régimes civils sur fond de crise économique sévère. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont entraîné le continent latino-américain dans la spirale de la dette extérieure et ont forcé les États et les peuples à se subordonner à la figure de la mondialisation néolibérale. Cela entraîna une recrudescence des politiques restrictives, toujours dans le but de protéger les marchés locaux d'emploi. Une crise d'immigration a donc été provoquée en Amérique latine comme ce fut également le cas en Europe, et cela en raison des facteurs suivants : le développement de politiques migratoires

restrictives en réponse à la crise économique, la continuité des flux migratoires malgré ces mesures, et l'émergence de nouveaux flux (ceux que nous étudions en l'occurrence). Puisque le principe de base d'un État-Nation libéral est le contrôle des frontières et de la population sur son territoire, les politiques encadrant les flux migratoires et l'incorporation des immigrants restent donc à analyser dans le contexte global des processus de construction nationale. Le passage suivant illustre le concept de crise migratoire :

« Le contrat social, ce lien entre l'individu, l'État et la Nation dépend en grande partie de la capacité de l'État à contrôler ses frontières et à définir ses citoyens. Il n'est donc pas surprenant que la crise migratoire soit définie éventuellement en termes de crise de l'État-Nation, de la société civile, [...] et de l'éclatement des modèles nationaux. [...]. Les réponses politiques à la crise migratoire dépendent à la fois d'une dynamique nationale (liée aux cultures politiques et juridiques des pays démocratiques) et d'une dynamique internationale (liée à la structure du système international et au rôle de ces pays dans ce système)»³¹.

Dans le contexte latino-américain, nous pouvons donc parler de crise de gouvernabilité en matière d'immigration³². Ce phénomène a constitué un thème d'analyse de grande importance au sein des agendas des institutions académiques nationales argentines, régionales et extrarégionales, tout comme au sein des agences de coopération, des organisations non gouvernementales, et des organisations financières internationales. Cela reflète les préoccupations grandissantes des pays récepteurs d'immigrants en ce qui a trait à l'impact de l'immigration.

³¹ Hollifield, J. 1997. « L'immigration et l'État-Nation à la recherche d'un modèle national ». L'Harmattan: Paris, pp. 9-10

³² Calcagno, E. A et L. Marmora. 1993. « Migracion internacional y desarrollo sustentible y compartido ». Rencontre d'experts en migrations internationales et développement durable. PNUD-OIM

2.2.2 Les conditions d'expulsion des pays limitrophes de l'Argentine

Les pays limitrophes de l'Argentine présentent des caractéristiques communes en ce qui a trait à leur développement. Ainsi, on parle de « développement distordu » ou surtout, du degré élevé d'inégalité dans la distribution des terres. Par conditions d'expulsion, nous entendons les facteurs qui génèrent un excédant de main d'œuvre dans le secteur rural, principal moteur des mouvements migratoires vers l'Argentine.

Les économies de ces pays expulseurs partagent avec l'Argentine la caractéristique de capitalisme périphérique. Cependant, leur situation se trouve défavorable par rapport à l'Argentine en ce qui a trait à plusieurs aspects sociaux et économiques. Parmi les pays limitrophes se trouvent deux cas particulièrement différents, ceux du Chili et de la Bolivie. Le Chili a connu une industrialisation précoce par rapport aux autres pays limitrophes, ce qui explique sa moindre population rurale. Malgré ces conditions favorables, la capacité du secteur industriel chilien d'absorber la main d'œuvre a toujours été faible. En revanche, la Bolivie présente une économie dite d'enclave minière et la proportion de la main d'œuvre absorbée par le secteur minier demeure faible³³.

De façon générale, dans tous les pays limitrophes de l'Argentine il existe des situations d'expulsion de la main d'œuvre rurale. La structure du mode de distribution des terres et les conditions générales de subsistance dans le milieu

³³ Boisier, S. 1972. « Polos de desarrollo: hipotesis y politicas - Estudio de Bolivia, Chile y Peru ». Rapport du PNUD, no. 72.1

rural ont souvent été signalées comme étant à l'origine des processus migratoires vers l'Argentine³⁴. Ainsi, indépendamment de la magnitude du flux migratoire total qu'un pays génère, si la proportion du flux migratoire international est plus grande que celle du flux de migration interne, nous pouvons dire que le pays en question n'arrive pas à redistribuer sa main d'œuvre à l'intérieur de ses frontières, c'est-à-dire que l'excédent de la force de travail agricole n'est pas dirigé vers d'autres activités ou secteurs, d'où la naissance d'un mouvement migratoire vers un pays frontalier³⁵.

Conclusion

L'approche hétéroclite énoncée plus haut nous amène à considérer l'Argentine d'aujourd'hui comme la nouvelle destination de choix en Amérique latine. Elle fait face à une immigration non désirée et non planifiée, et sa situation économique favorable influence les flux migratoires. Cela explique la rudesse dans l'élaboration de sa politique migratoire. Ainsi, les flux migratoires limitrophes définissent à leur tour les politiques migratoires qui constituent la variable dépendante de notre modèle.

Afin de démontrer nos hypothèses nous devons, dans un premier temps, définir les éléments qui jouent un rôle dans l'élaboration des politiques migratoires, et dresser un portrait de l'évolution de ces mesures au niveau

³⁴ Lattes A. et Recchini de Lattes Z. 1991. « International Migration in Latin America : Patterns, Determinants and Policies ». ECE-UNFPA. Résumé d'une réunion d'experts en immigration. Genève

³⁵ O'Hare, G. et S. Rivas. 2007. « Changing Poverty Distribution in Bolivia: The Role of Rural-Urban Migration and Urban Services », dans *GeoJournal*, vol. 68, pp. 307-326.

international puis au niveau de l'Amérique latine. Cette tâche fera l'objet du second chapitre de ce mémoire. Par la suite, dans le troisième chapitre, nous aborderons précisément le cas de l'Argentine en étudiant les caractéristiques des flux d'immigration provenant des pays limitrophes, et en analysant l'évolution de la politique migratoire qui s'y rattache. Finalement, nous illustrerons dans un dernier chapitre comment sont perçus les immigrants limitrophes par les gouvernements et la société argentine, en analysant le phénomène de la discrimination en Argentine et l'engagement des immigrants dans la sphère de la mobilisation civile.

CHAPITRE II : LES POLITIQUES MIGRATOIRES

Selon Portes et Böröcz les mouvements migratoires, tout comme les autres processus internationaux, ont lieu tant au sein des États nationaux qu'au sein d'un système qui les transcende. Ce système comprend les activités d'une multiplicité d'acteurs privés, allant des grandes corporations jusqu'aux familles de travailleurs. Les activités de ces secteurs au-delà des frontières nationales, particulièrement si elles bénéficient de l'appui de réseaux, expliquent l'inefficacité des efforts officiels visant à réguler l'immigration. Ainsi, les politiques étatiques sensées contrôler les mouvements migratoires se voient modifiées ou déviées par les actions en sens contraires des autres participants du processus³⁶. En ce sens, les auteurs soutiennent que considérer l'immigration comme un aspect interne d'un système global permet une meilleure compréhension des politiques migratoires. Mais qu'en est-il des acteurs impliqués dans le processus d'élaboration des politiques migratoires?

Les questions migratoires, contrairement aux questions de commerce international qui sont articulées tant au niveau national qu'au niveau international, demeurent un domaine où l'État est l'acteur central. Bien entendu, les États dits industrialisés ont su faire preuve de *leadership* dans ce domaine. Mis à part les États, un autre type d'acteur a vu le jour principalement suite à la Seconde Guerre en ce qui a trait à l'élaboration des politiques migratoires. Ainsi,

³⁶ Portes, A. et J. Böröcz. 1989. «Contemporary Immigration: Theoretical Perspectives on Its Determinants and Modes of Incorporation». Dans *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, Numéro spécial: *International Migration an Assessment for the 90's*, p.626

des organisations multilatérales comme l'Organisation International des Migrations (OIM), le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT), se sont développées dans le contexte de l'Après-guerre. Cependant, ces organisations ont joué un rôle limité dans la mesure où leurs apports consistaient à assister les États dans leurs gestions des mouvements de populations. Dans une autre mesure, les activités de ces organisations ont contribué à l'institutionnalisation des principales catégories d'immigrants, c'est-à-dire les travailleurs d'une part, et d'autre part, les réfugiés. Au cours de ce chapitre, nous expliquerons d'abord le lien existant entre les politiques migratoires et l'État. À cette fin, nous penserons aux politiques migratoires en tant qu'instrument du politique, puis nous observerons l'évolution du rôle de l'État dans l'élaboration des politiques migratoire en présentant brièvement l'histoire générale de ces dernières. Par la suite, nous présenterons les facteurs déterminant ces politiques afin de comprendre les échecs récurrents dans leur application. Dans un troisième temps, nous tracerons l'évolution des tendances qui ont marqué l'élaboration des politiques migratoires en Amérique latine.

1. Les politiques migratoires et le rôle de l'État

Les États cherchent évidemment à contrôler ce qui se passe sur leurs territoires, or, les immigrants influencent impérativement la société dans laquelle ils évoluent. On se rend compte de la complexité du phénomène lorsque l'on souligne la volonté de contrôle des États, la transformation de la société d'accueil par les immigrants, et l'accroissement des inégalités économiques entre les pays.

La solution privilégiée par les États réside dans le renforcement des contrôles frontaliers. Or, ces pratiques ont pour effet de transformer les patrons migratoires dans le sens où ces derniers qui étaient majoritairement cycliques avant la recrudescence des contrôles frontaliers deviennent progressivement permanents.

Massey est clair en ce qui a trait à ce type de mesure:

« Border controls reduce the applicability of standard economic models by impeding the free circulation of labour as a factor of production, and, consequently, preventing the development of international migration to its fullest potential»³⁷.

De plus, on observe au sein des pays récepteurs le *paradoxe libéral*, qui fait référence au fait que les droits humains dont les États se font garants s'appliquent à tous les individus se trouvant sur leur territoire. Les politiques migratoires mises en place par les gouvernements des États sont donc un instrument important du politique et nous verrons dans les prochaines sections à quel point.

1.1 Les politiques migratoires comme instrument du politique

Le rôle politique que jouent les immigrants est élaboré à partir de l'étude du comportement qu'adoptent les individus migrants. Cependant, Castles émet une mise en garde en soulignant que les politiques migratoires peuvent avoir des

³⁷ Massey, D. et Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Committee on South-North Migration. 1998. «Worlds in motion : understanding international migration at the end of the millenium». Clarendon Press/Oxford University Press : Oxford/New York/Toronto, p.14

« effets inattendus »³⁸. Il ne faudrait donc pas surinterpréter les mesures élaborées et mises en place par les décideurs.

Dans le même ordre d'idée, Freeman soutient que malgré que les mesures établies par les États forgent d'une certaine manière les flux migratoires et les modalités d'intégration des immigrants, il n'en demeure pas moins que souvent, ces politiques ne touchent les immigrants qu'indirectement³⁹. Malgré tous ces avertissement concernant la place des politiques migratoires dans l'étude des migrations internationales, Massey nuance en affirmant que la compréhension des migrations internationales contemporaines était intimement liée à l'étude de l'État et des politiques qui en découlent : « Nation states are crucial players in international migrations, designing policies that attempt to influence the scale, composition and effects of population movements »⁴⁰. Étant d'accord avec le besoins d'analyser le comportement étatique, nous enchaînerons avec un survol historique de l'évolution des politiques migratoires afin, justement, d'observer comment s'est traduite au fil du temps, l'action étatique.

1.2 Histoire générale des politiques migratoires

En observant le passé, nous pouvons constater que le rôle de l'État en matière migratoire fut multiple et est allé souvent au-delà du simple contrôle frontalier. De ce fait nous pouvons situer comme premier rôle celui d'empêcher la

³⁸ Castles, S. 2004 : « The Factors That Make and Unmake Migration Policies ». Dans *International Migration Review*, vol. 38, no. 3, pp. 852-884

³⁹ Freeman, G. 2004 : « Immigrant Incorporation in Western Democracies », dans *International Migration Review*, vol. 38, no. 3, pp. 945-969.

⁴⁰ Massey, D. et E. Taylor. 2004. « International Migration. Prospects and Policies in a Global Market ». Oxford University Press : Londres, p.8

sortie de citoyens. En effet, les monarques mercantiles à la tête de pays d'origine potentiels percevaient leurs citoyens comme un capital humain qui devait à tout prix être conservé. Ainsi, ils interdisaient l'émigration⁴¹. À titre d'exemple, Thompson mentionne la situation du début du XIX^e siècle en Angleterre. Le pays en pleine période d'industrialisation interdisait l'immigration de personnel qualifié⁴². Les régimes fascistes du XX^e siècle ont eux aussi déclaré illégale l'émigration de leurs citoyens. À ce sujet, il est intéressant de noter que les Portugais et Espagnols qui risquèrent leurs vies dans un projet d'immigration illégale étaient régularisés en France non pas en tant que réfugiés politiques, mais bien en tant que travailleurs. Dans le même ordre d'idée, l'Union Soviétique adoptait une attitude similaire à l'égard de l'émigration de ses citoyens. En contrepartie, cette attitude contribua à la généreuse politique d'asile des pays du bloc de l'Ouest dans le sens où le nombre d'immigrants provenant du bloc soviétique était relativement faible. Un important changement est donc survenu suite à l'effondrement de l'URSS, c'est-à-dire que les pays occidentaux se sont empressés d'établir des normes visant à réduire les flux migratoires en provenant des pays de l'Est⁴³.

Nous pouvons nous arrêter ici sur l'histoire du recrutement de main d'œuvre qui peut nous expliquer certaines caractéristiques des lois migratoires du début de l'ère moderne. De l'ouvrage de Robin Cohen, nous retenons l'idée que

⁴¹ Fahreimer A., Faron O. et P. Weil. 2003. « Introduction ». Dans *Migration Control in the North Atlantic World*. Berghahn : New York/Oxford, p 3

⁴² Thompson, E. P. 1968. « The Making of the English Working Class ». Harmondsworth: Penguin, p.272

⁴³ Keeley, C. B. 2000. « Demography and International Migration ». Dans Hollifield J.F et C. Brettell (eds.) *Migration Theory: Talking Across Disciplines*. Routledge : Londres

le développement du capitalisme n'aurait pu avoir lieu sans l'utilisation d'une main d'œuvre non libre⁴⁴. Dans ce sens, le commerce des esclaves, bien qu'il n'ait eu lieu que dans une très faible mesure en Argentine, constitua une pièce centrale de la politique économique coloniale en Amérique. Dans le même ordre d'idée, les États coloniaux ont tenu un important rôle en ce qui a trait à l'attraction d'immigrants à des fins d'établissement dans les colonies. Nous pouvons citer à titre d'exemple le gouvernement colonial australien, qui tout comme les autorités argentines du XIX^e siècle, finançait un vaste programme de recrutement en Europe (en Grande-Bretagne dans le cas australien) qui assurait le voyage, l'installation et l'assistance aux futurs colons. Un autre exemple réside dans l'industrialisation européenne qui compta sur une vaste main d'œuvre étrangère, mais à la différence du cas australien, les voyages étaient organisés par le secteur privé et non par les États proprement dits. D'autre part, l'Allemagne nazie exploita une importante main d'œuvre étrangère durant la Seconde Guerre mondiale⁴⁵. Nous voyons donc que le recrutement de mains d'œuvre va depuis longtemps de pair avec les mouvements migratoires.

En ce qui a trait à la réception d'immigrants, nous pouvons dire que le XIX^e siècle fut caractérisé par une attitude de non-intervention. En effet, les États s'affairaient à stimuler l'immigration et les restrictions à l'entrée reposaient sur la détection de maladies et des enquêtes concernant de possibles antécédents

⁴⁴ Cohen, Robin, 1987. « The New Helots: Migrants in the International Division of Labour ». Gower Publishing: Aldershot

⁴⁵ Homze, E.L. 1967. « Foreign Labor in Nazi Germany », Princeton University Press : New Jersey, p.17

pénaux. Cependant, c'est à la fin de du XIX^e siècle que des pays comme l'Angleterre, le Canada, le Mexique et l'Australie ont commencé à imposer des restrictions à l'encontre de certains groupes d'immigrants particuliers. Il s'agissait principalement des asiatiques et des juifs d'Europe de l'Est. Ailleurs, on a mis à profit l'immigration à des fins stratégiques. C'est le cas de la France qui par son Code de Nationalité de 1889 exprimait l'objectif de renflouer les rangs de son armée en vue d'un éventuel conflit contre l'Allemagne⁴⁶. De son côté, l'Allemagne établissait un mécanisme de surveillance dans le but de contrôler les immigrants polonais et les empêcher de l'établir de façon permanente. Selon Dohse, cela constitue un des premiers exemples des projets d'exclusion délibérée d'immigrants afin de maintenir les salaires bas et ainsi créer un marché du travail divisé⁴⁷.

En résumé, le XIX^e siècle peut être considéré comme une période d'expérimentation en ce qui a trait au contrôle migratoire. Par ailleurs, les développements démocratiques de même que l'imposition de l'État Providence sont venus accentuer les distinctions entre citoyens et étrangers. Finalement, nous pouvons comprendre l'évolution historique des expériences migratoires comme une série de conséquences non planifiées. À titre d'exemple, nous pouvons nous demander si les gouvernements américains avaient prévu une société si ethniquement diverse, si les autorités coloniales britanniques avaient prévu la création de sociétés multiethniques aux Fiji et dans les Caraïbes, ou si les

⁴⁶ Schnapper, D. 1994. « La communauté des citoyens ». Gallimard : Paris, p.66

⁴⁷ Dohse, K. 1984. « Foreign Workers and Workforce Management in West Germany ». Dans *Economic and Industrial Democracy*, vol. 5, no. 4, pp. 495-509

importateurs de main d'œuvre avaient considéré les implications à long terme d'une composition ethnique diverse. La réponse à ces questionnements est sans aucun doute négative, ce qui amène Castles à mettre en doute la volonté prévisionniste des décideurs actuels en matière migratoire. Cet auteur se demande si les États dits démocratiques disposent de la capacité d'analyser et de prévoir les conséquences à long terme de leurs décisions liées aux politiques migratoires⁴⁸. Il questionne également leur habileté politique à obtenir un consensus quant aux objectifs des politiques migratoires à long terme, et par le fait même, la présence d'outils politiques visant à atteindre ces objectifs en respectant la démocratie et l'État de droit. Ainsi, les échecs des politiques migratoires sont courants et nombreux si l'on retient les objectifs pour lesquels elles sont développées. Dans certains cas l'échec est évité, mais des conséquences imprévues peuvent survenir suite à l'application d'une politique. Afin d'aborder ces échecs, nous nous devons d'abord d'explorer la façon dont sont élaborées les politiques migratoires.

2. Facteurs déterminants les migrations internationales et les politiques migratoires

L'objectif des politiques migratoires est de produire un effet sur les patrons migratoires existants ou d'en développer intentionnellement. Nous pouvons déceler trois ensembles de facteurs qui déterminent les processus migratoires, et par extension, les politiques migratoires qui visent à les influencer. Il est vrai qu'il est primordial de s'attarder sur les mouvements migratoires comme base de définition des politiques qui s'y rattachent. En ce sens, la

⁴⁸ Castles, S. 2004. *Op. cit.*, p. 880

connaissance des mouvements sur lesquels sont basées les politiques permet une meilleure compréhension du cadre de la politique étudiée, de même que des programmes, actions et instruments qui en découlent. Nous aborderons d'abord l'ensemble se rattachant à la dynamique sociale des processus migratoires, celui lié à la mondialisation et au transnationalisme, puis celui impliquant des facteurs internes aux systèmes politiques.

2.1 Dynamique sociale du processus migratoire

Une idée répandue repose sur la croyance bureaucratique que les règles mises en place pour classer les immigrants et réguler leur admission et leur résidence sur un territoire donné déterminent la conduite globale des mouvements de population. Ces deux prémisses mènent à visualiser l'immigration comme un robinet dont on peut contrôler l'ouverture et la fermeture. Par exemple, les décideurs allemands croyaient que les « travailleurs invités » retourneraient dans leurs pays d'origine en 1973, lorsque la crise pétrolière affecta dramatiquement les opportunités d'emplois. Or, il en fut autrement puisque les immigrants avaient adopté une perspective d'établissement à long terme et ont ainsi modifié leur conduite. L'erreur des décideurs fut dans ce cas d'avoir omis de considérer l'immigration comme un processus social. En effet, les immigrants ne sont pas des individus isolés qui réagissent à des stimuli du marché et selon des règles bureaucratiques, ce qui résume l'importance du facteur de la dynamique sociale du processus migratoire.

2.2 Mondialisation et transnationalisme

La mondialisation et le transnationalisme ont modifié le volume, la direction et les caractéristiques des flux migratoires. Cette influence peut se traduire par les éléments suivants. *Politiques non liés à l'immigration*. Dans le contexte de mondialisation, certaines politiques formulées dans des domaines autres que celui de l'immigration arrivent à définir les mouvements migratoires de manière évidente. C'est le cas des politiques économiques d'investissement directs étrangers. Dans certains pays, ces politiques sont responsables de la croissance des flux migratoires. On observe donc des « pics migratoires » à court terme suite à l'implantation de telles politiques. Schmeidl souligne l'effet des événements politiques sur les flux migratoires⁴⁹. Il remarque que la chute d'un régime autoritaire peut contribuer de près à l'apparition de « pic de réfugiés » à court terme puisque les citoyens ont alors la possibilité de fuir. Cependant, à long terme, la démocratisation pourra contribuer à la réduction de la pression migratoire et au retour des exilés. *Logique nationale et logique transnationale*. Les facteurs liés à la mondialisation et au transnationalisme peuvent être résumés dans le constat que les efforts étatiques de contrôle frontalier suivent encore aujourd'hui une logique nationale, alors que plusieurs des forces qui déterminent la migration suivent une logique transnationale⁵⁰.

⁴⁹ Schmeidl, S. 2002. « Conflicts and Forced Migrations: a Quantitative Review 1964-95 ». Dans A. Zolberg et P. M. Benda (eds.) *Global Migrants, Global Refugees: Problems and Solutions*. Berghahn : New York et Oxford

⁵⁰ Castels, S. 1996. « The Rise of the Network Society ». Blackwell : Oxford, chapitre 6

2.3 Facteurs internes aux systèmes politiques

De l'interaction entre les facteurs mentionnés précédemment et les systèmes politiques découlent en grande partie les problèmes d'efficacité que connaissent les politiques migratoires. Cela s'explique par les profondes contradictions qui prévalent généralement au sein des systèmes.

Conflits d'intérêts et agendas occultes des politiques migratoires. L'État étant encore l'acteur central dans le processus d'élaboration, il lui est difficile de favoriser les intérêts d'un groupe et d'en ignorer d'autres. Quoiqu'il demeure au cœur du débat, il n'en reste pas moins que l'État doit jongler avec les différents secteurs touchés par les mouvements migratoires (employeurs, travailleurs locaux, syndicats, organisations non gouvernementale, etc.). Cette situation se traduit souvent par un double discours, c'est-à-dire que les politiciens usent de rhétorique anti-immigration, alors que sur d'autres fronts, ils appuient des politiques qui génèrent des flux migratoires. Cela explique donc les agendas occultes des politiciens. Ces derniers prétendent poursuivre certains objectifs, alors qu'en réalité, ils font le contraire. C'est ainsi que l'on remarque en Argentine une acceptation tacite des immigrants limitrophes, combinée à une vigoureuse rhétorique favorable au durcissement des contrôles migratoires. Dans ce sens, nous pouvons questionner la capacité politique des États à contrôler les flux migratoires.

Nous avons pu constater l'importance des intérêts politiques et sociaux ainsi que la façon dont l'État tente de les équilibrer ou du moins, convaincre le public qu'il concentre ses efforts à atteindre cet objectif. Les facteurs étudiés

présentent alors l'État comme le reflet des intérêts économiques puissants et soulignent la nécessité de le considérer comme une unité d'analyse pour expliquer le processus de formation des politiques migratoires et les résultats qu'elles génèrent⁵¹.

3. Contexte d'évolution des politiques migratoires en Amérique latine

Au cours du XX^e siècle, les États d'Amérique latine ont adopté des positions changeantes qui les ont amené à adapter leurs objectifs, tout comme leurs stratégies. Marmora propose une périodisation facilitant l'analyse de ces changements politiques⁵². Nous pouvons ainsi observer l'évolution des politiques migratoires en Amérique latine selon quatre périodes : la première allant du XIX^e siècle jusqu'aux années 1930, la seconde englobant les politiques restrictives des années 1930, la troisième s'attardant aux politiques de l'après-Guerre jusqu'à celles des années 1990, puis la dernière analysant les politiques de la fin du XX^e siècle.

3.1 Développement des politiques migratoires du XIX^e siècle aux années 1930

Les pays latino-américains nouvellement indépendants ont mis en place des politiques dont l'objectif central était la promotion de l'immigration. En effet, l'arrivée de colons principalement d'Espagne et d'Italie représentait un moyen de peuplement et les nouveaux États s'assuraient ainsi une grande offre de main

⁵¹ Hollifield, J. F.. 2000. « The Politics of International Migration : How Can We Bring The State Back In ? ». Dans Hollifield J.F et C. Brettell (eds.), *op. cit.*, pp.144-146

⁵² Marmora, L. 2002. « Les politiques migratoires en Amérique latine et leur relation avec les politiques européennes ». Dans Van Eeuwen, D. (sous la dir.). *L'Europe et l'Amérique latine à l'heure de la mondialisation. Dimensions des relations internationales*. Karthala/Crealc : Paris, pp. 127-150

d'œuvre. L'objectif de promotion de l'immigration a obtenu les résultats recherchés, bien que leur succès dépendait des contextes tant politiques, que sociaux et culturels ou voire même climatiques qu'offrait le pays d'accueil. Notons que ce sont alors les pays du Cône Sud qui ont reçu le plus important contingent d'immigrants. Nous voyons dans cet exemple que la notion d'agenda occulte ne s'appliquait pas encore à l'époque, dans la mesure où les objectifs déclarés et les objectifs réels coïncidaient dans le peuplement des territoires. C'est donc dans cette optique que l'Argentine, tout comme d'autres pays, lance une vaste série de mesures visant à promouvoir l'immigration en offrant des incitatifs à la colonisation des terres. Au Mexique, la campagne de peuplement s'est également développée. Cependant, à l'instar des autres États, elle fut motivée par des raisons stratégiques. Il est important de signaler que ces politiques doivent leur succès à leur harmonisation avec les politiques d'ouverture à l'émigration qui prévalaient en Europe à la même époque. En effet, on remarque une complémentarité des marchés du travail, c'est-à-dire que l'Europe observait un surplus de main d'œuvre au moment où l'Amérique latine témoignait d'une intense demande. Ainsi, plusieurs immigrants européens percevaient leur départ d'Europe comme un moyen de survie.

3.2 Changement de cap : l'établissement de mesures restrictives des années 1930

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la crise économique entraîna l'adoption de mesures restrictives visant à freiner les flux migratoires en Amérique latine. Ces mesures étaient alors fondées sur le besoin des États de protéger leurs marchés du travail, mais aussi sur des considérations ethniques et

politiques. Ainsi, l'Argentine adopte entre 1930 et 1935 une série de mesures allant dans ce sens. Peu après, elle promulgue un décret affirmant ouvertement que son objectif est la protection de la main d'œuvre locale. C'est également à cette époque que s'instaure un régime de sélection des immigrants en fonction de leurs pays d'origine. Dans le même ordre d'idée, le gouvernement tenta de contrôler l'immigration de Juifs qui fuyaient alors l'Europe nazie par le décret 8.970 de 1938⁵³.

Cette période illustre la façon dont des politiques non liées à l'immigration ont pu influencer les patrons migratoires dans la mesure où des politiques visant à palier à la crise économique ont eu un impact majeur sur la réception d'immigrants en Amérique latine.

3.3 Développements suite à la Seconde Guerre mondiale aux années 1990

Les politiques migratoires latino-américaines de cette époque se conjuguent avec les efforts d'industrialisation entrepris par plusieurs pays de la région. C'est comme cela que l'Argentine rétablit une approche de promotion de l'immigration. À l'instar des politiques d'ouverture à l'immigration du début du début XX^e siècle, celle de la période en question se caractérise par une vive sélection des immigrants selon leurs qualifications professionnelles. Il ne s'agit donc plus de migrations de masse. Il faut mentionner que l'installation de régimes autoritaires dans certains pays du Cône Sud au cours des années 1970 entraîna

⁵³ Senkman, L. 1985. « La política migratoria durante la década del treinta ». Dans *Primeras Jornadas Nacionales de Estudios sobre Inmigración en Argentina*. Ministère de l'Éducation et de la Justice et Ministère de la Culture : Buenos Aires, p. 599-623

d'importants flux migratoires intra-régionaux. C'est ainsi que se dessinèrent des courants migratoires provenant d'Argentine, de l'Uruguay et du Chili. C'est aussi au cours de cette période que l'Argentine observe une nouvelle tendance caractérisée par la domination des flux migratoires provenant de ses pays limitrophes. Bien que cette immigration ait une longue tradition historique, ce n'est que lors du tarissement des flux provenant d'Europe qu'elle est devenue dominante. De façon générale, durant les années 1970 - après la crise pétrolière - on voit réapparaître les politiques migratoires restrictives, et ce, dans le but de protéger les marchés locaux d'emploi. Encore une fois, nous voyons comment des événements politiques ou économiques peuvent être à l'origine d'un durcissement progressif du cadre légal lié à l'immigration.

En ce qui a trait à l'élaboration des politiques migratoires, on note un changement suite à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il est vrai que les politiques migratoires étaient perçues comme relevant des questions d'aménagement et de peuplement du territoire, d'où l'implication exclusive des Ministères de l'Intérieur. Cependant, suite aux pressions liées à la compétitivité et à l'ouverture des marchés, les Ministères du Travail ont acquis une plus grande part de responsabilité dans le processus de sélection des immigrants. En fait, leur inclusion dans les discussions sur le sujet visait à calmer les inquiétudes grandissantes de la population locale en raison de la hausse des taux de chômage, mais également à ordonner les mouvements de main-d'œuvre. Puis, ce fut le tour des Ministères des affaires étrangères à exiger d'avoir une voix dans le processus. À eux, se sont joints d'autres ministères tels ceux de la Santé et l'Éducation pour

réclamer leur place au sein des discussions en justifiant leur demande par l'impact que l'immigration avait sur leurs secteurs respectifs. En résumé, les décisions concernant l'implantation de politiques migratoires se sont transformées de questions concernant un seul organe étatique, en questions relevant de la politique du gouvernement. D'autres acteurs se sont joints depuis aux débats, ce qui oblige, de façon générale, l'État à définir ses politiques migratoires en réponses à des pressions contradictoires provenant de plusieurs secteurs distincts de la société⁵⁴. Cette constatation illustre les conflits d'intérêts présents dans la formulation des politiques migratoires, de même que la dynamique sociale du processus migratoire puisque l'on assiste à la matérialisation d'une problématique multidimensionnelle. Ainsi, la vision selon laquelle les règles bureaucratiques mises en place afin de réguler les flux ont un impact sur les mouvements migratoires prévaut en Amérique latine.

3.4 Les politiques de la fin du XX^e siècle

La formulation des politiques migratoires, au cours de la période la plus récente, se caractérise de plus en plus par le régionalisme dans le sens où les lieux régionaux de négociations ont été choisis en fonction des zones géographiques à l'intérieur desquelles se sont produits des déplacements de populations. En effet, au niveau international, les changements survenus depuis les années 1990 ont été reflétés dans les accords internationaux et les négociations. De ce fait, on note la création de multiples organisations visant surtout la coordination du contrôle

⁵⁴ Marmora, L. 2000. « Migraciones : Prejuicio y antiprejuicio ». Dans *Discriminacion. En torno de los unos y los otros*, no. 20. *Revista de ciencias sociales*. Centro de Estudios Sociales de la Delegacion de Asociaciones Israelitas Argentinas : Buenos Aires

frontalier. D'autres qui étaient déjà établies ont vu leurs mandats s'élargir et leurs positions se solidifier dans le domaine des politiques migratoires. C'est le cas de deux organisations mentionnées en début de chapitre, à savoir l'OIM et le HCR. À titre d'exemple pour la région de l'Amérique latine, nous pouvons mentionner le « Processus de Puebla » qui a débuté au Mexique en 1996 auquel participent les gouvernements des régions d'Amérique du Nord et centrale, et qui se veut un forum régional multilatéral sur les migrations internationales, évoquant tant les situations de pays d'origine, de réception, et de transit⁵⁵. De la même façon, les discussions adoptent un caractère multilatéral au sud du continent au sein du Mercosur, incitant l'Argentine à développer des accords bilatéraux en matière d'immigration avec la Bolivie, le Paraguay, mais également avec le Pérou.

Conclusion

Que l'on se questionne sur le succès ou l'échec des politiques migratoires, nous devons grader en tête que les résultats de ces politiques ne sont pas fortuits mais bien systématiques. À la lumière des facteurs énoncés plus haut, nous comprenons que la crise des politiques migratoires nationales se voit exacerbée par l'absence relative d'un gouvernement global au sujet des migrations internationales, ce qui contraste avec le développement de règles et d'institutions globales dans d'autres sphères des relations politiques et économiques.

En terminant, nous pouvons affirmer que les politiques migratoires mises en place par les gouvernements latino-américains au cours des dernières années

⁵⁵ « The Regional Conference on Migration (RCM) In brief: What it is, What it has done ». 2004. Document en ligne : http://www.rcmvs.org/pagina_n.htm . Consulté le 10 mai 2009

suivent les tendances observées dans d'autres régions du monde c'est-à-dire que l'on parle de politiques migratoires restrictives généralisées. Par ailleurs, on note une pratique commune aux États d'Amérique du Sud. Les gouvernements tentent en effet de flexibiliser les flux migratoires par le biais d'accords multilatéraux ou bilatéraux dans le cadre de processus d'intégration.

CHAPITRE III : POLITIQUE MIGRATOIRE ARGENTINE CONTEMPORAINE

La politique migratoire argentine peut globalement être considérée comme étant permissive si elle est comparée à celles d'autres pays récepteurs et si on observe son application pratique. Néanmoins, la tendance qu'a suivie l'évolution de la politique d'immigration démontre que les moments restrictifs ont souvent été associés aux périodes récessives du cycle économique. Lors des temps durs, on tenta de restreindre l'immigration vers certaines régions déterminées et de limiter la durée de séjour permise aux étrangers. Ces mesures prétendaient figer la main d'œuvre étrangère dans les zones agricoles afin de satisfaire des demandes conjoncturelles et périodiques. On tentait par la même occasion d'empêcher l'immigration vers les grands centres urbains du pays. Cependant, l'inefficacité des mesures restrictives obligea les autorités à recourir à des décrets périodiques d'amnistie générale. Nous pouvons calculer environ un décret par décennie.

Ainsi, les mesures restrictives furent plus fréquentes sous les gouvernements *de facto*, alors que les décrets d'amnistie ont toujours eu lieu durant les mandats de gouvernements issus d'un processus électoral. Pourtant, autant les mesures restrictives ne réussirent pas à freiner les flux migratoires limitrophes, autant les mesures permissives n'ont pas agi comme un facteur d'attraction additionnel. L'important rôle qu'a joué la demande de main d'œuvre dans la détermination des flux migratoires limitrophes nous conduit à débiter ce chapitre par un examen des flux en question. Nous poursuivrons en abordant les moments clé de l'évolution de la politique migratoire argentine.

1. L'immigration en provenance des pays limitrophes en Argentine : d'une tradition historique à la visibilité incommode

L'immigration régionale en Argentine n'est pas un nouveau phénomène. Ce courant migratoire a en effet une tradition historique. Nous verrons de quelle façon ont évolué les flux d'immigrants limitrophes puis nous nous pencherons sur le système migratoire du Cône Sud. Nous verrons ensuite leur relation avec le marché du travail argentin.

1.1 Caractéristiques des flux migratoires limitrophes en Argentine

1.1.1 De 1895 à 1960

Afin de comprendre clairement ce que représentent les flux migratoires limitrophes en Argentine, il convient d'observer leur évolution historique. Pour ce, nous utiliserons les informations contenues dans les recensements⁵⁶ de 1895, 1914, 1947 et 1960⁵⁷. Au début du XX^e siècle, le gouvernement aspirait toujours à peupler le territoire national. Ainsi, les immigrants provenant d'Italie, d'Espagne et de France étaient majoritaires, au point que l'immigration provenant des pays limitrophes passait totalement inaperçue. Avant cette période, l'immigration limitrophe représentait près de 20% de la population étrangère. Or, avec les mouvements massifs d'immigration provenant d'Europe, les immigrants limitrophes ont passé en 1914, à ne représenter que 8,6% du total de la population étrangère (voir figure 1, page suivante).

⁵⁶ Instituto Nacional de Estadísticas y Censos (INDEC) : Buenos Aires, recensements de population 1869-2001

⁵⁷ Pour les limites que présente l'étude de données de recensement, voir Fauve-Chamoux A. 2001. « Hija de la demografía y de la antropología histórica. Una nueva historia de la familia con rostro humano ». Dans *Anuario IEHS*, no. 16. Tandil : Buenos Aires, pp. 291-312

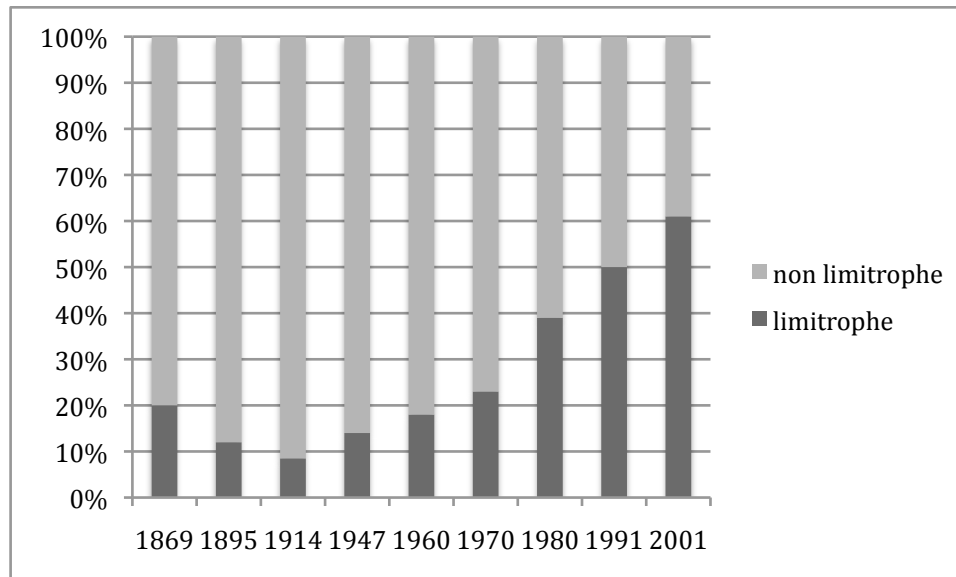


Figure I. Composition de la population étrangère en Argentine selon les caractéristiques limitrophe et non limitrophe, 1869-2001

Cependant, le changement majeur a lieu à la fin des années 1960, moment où les flux migratoires limitrophes se démarquent de ceux d'outre-mer et retrouvent la proportion de la fin du XIX^e, avant de dominer totalement la population étrangère en Argentine. Par ailleurs, il est important de considérer les caractéristiques de chacun des groupes d'origine, car l'immigration limitrophe est loin d'être uniforme. En observant la figure 2 (page 56), les données fournies par les recensements nationaux de 1895 à 1991 concernant la population étrangère originaire des pays limitrophes nous font remarquer que la taille des contingents d'Uruguayens, de Paraguayens et de Boliviens augmente nettement jusqu'en 1914. En revanche, entre 1914 et 1947, on observe une diminution de la popula-

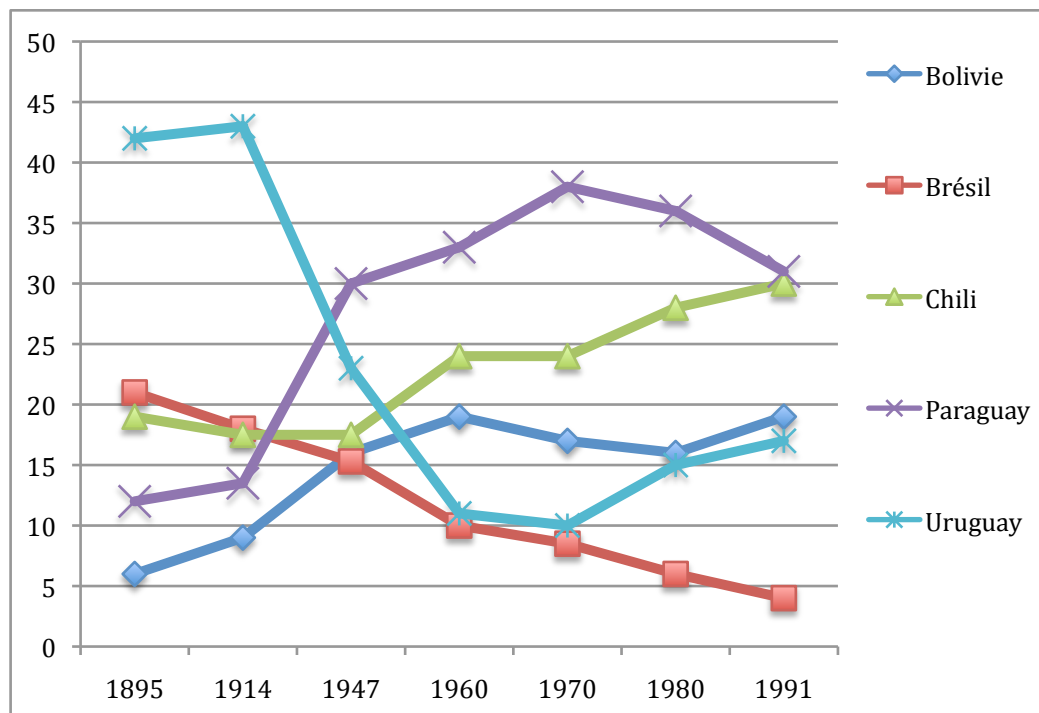


Figure 2. Immigrants limitrophes en Argentine selon leurs pays d'origine, 1895-1991 (en pourcentage)⁵⁸

tion uruguayenne, pendant que les populations bolivienne et paraguayenne poursuivent leur ascension. D'autre part, l'immigration chilienne commence à se démarquer au sein des flux limitrophes entre 1947 et 1960.

1.1.2 Des années 1960 à nos jours

Entre 1960 et 1991, la migration paraguayenne montre un certain relâchement, alors que, d'un autre côté, les populations chilienne et bolivienne augmentent par rapport au nombre total d'immigrants limitrophes (voir figure 2). Les changements qu'ont connus les flux migratoires limitrophes durant les années 1960 se traduisent en termes de visibilité. En effet, le pourcentage de la

⁵⁸ Instituto Nacional de Estadísticas y Censos (INDEC). *Op. cit.*

population argentine née dans un pays limitrophe a oscillé entre 2 et 2,9% dans la période 1869-2001. Une donnée surprenante témoigne de l'importance de l'immigration dans l'histoire argentine : la proportion d'étrangers sur la population totale qui a atteint près de 30% en 1914 (voir tableau I). À cette même époque on parlait de « l'inondation de Buenos Aires » où ce rapport était encore plus élevé.

Année	% de la population née à l'étranger sur la population totale	% de la population née dans un pays limitrophe sur la population totale
1869	12,1	2,4
1895	25,4	2,9
1914	29,9	2,6
1947	15,3	2,0
1960	13,0	2,3
1970	9,5	2,3
1980	6,8	2,7
1991	5,0	2,6
2001	4,2	2,6

Tableau I. Proportion de la population étrangère et d'origine limitrophe sur la population totale⁵⁹

Comme le démontre le tableau 1, la population originaire des pays limitrophes a été stable tout au long du siècle dernier. Cependant, c'est la proportion d'immigrants limitrophes sur la population d'immigrants totale qui a considérablement augmenté à l'époque contemporaine. Ainsi, au cours des dernières années, 90% des immigrants qui se sont établis en Argentine sont originaires d'un pays du Mercosur ou d'un pays avec lequel l'Argentine a signé un accord spécial, comme le Chili et la Bolivie⁶⁰.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

1.2 Le système migratoire du Cône Sud

Les mouvements migratoires qui nous intéressent peuvent être analysés dans le contexte plus large appelé système migratoire du Cône Sud. Balan fut le premier auteur à considérer l'existence de ce système en 1992⁶¹. Parmi les pays du Cône Sud qui sont traditionnellement expulseurs d'immigrants, nous pouvons mentionner la Bolivie, le Paraguay et l'Uruguay. L'Argentine a pour sa part toujours été considérée comme un pays de destination pour les immigrants des pays limitrophes. Le Chili et le Brésil constituent des éléments particuliers du système dans la mesure où ils étaient traditionnellement des pays expulseurs et qu'ils ont commencé eux aussi, à attirer un nombre important d'immigrants depuis les dernières années. Le système migratoire du Cône Sud est complexe : il se caractérise surtout par l'immigration européenne, la croissante émigration vers les pays développés, et l'immigration régionale. Nous voyons donc que l'immigration en Argentine provenant de pays limitrophes n'est qu'une partie des éléments constitutifs de ce système migratoire.

1.3 Le marché du travail argentin et les immigrants limitrophes

Certainement, l'insertion des immigrants limitrophes dans le marché du travail argentin s'est ajustée à la demande conjoncturelle de main d'œuvre. Lorsque les flux ont débuté, il s'agissait principalement d'une adéquation au manque de main d'œuvre dans le secteur primaire des économies frontalières. Nous pouvons mentionner, à titre d'exemple, la récolte du *maté* et du coton dans

⁶¹ Balan, J. 1992. « The Role of Migration Policies and Social Networks in the Development of Migrations Systems in the Southern Cone ». Dans Kritiz, M. *et al.* (eds.) *International Migration Systems. A global Approach*. Clarendon Press: New York/Oxford

le cas des immigrants paraguayens, ou la production de tabac et de canne à sucre dans le cas des ressortissants boliviens. Les immigrants uruguayens ont pour leur part échappé à cette logique, puisque ceux-ci se sont concentrés dès le départ dans la zone métropolitaine du Grand Buenos Aires, œuvrant pour la plupart dans le secteur des services.

De façon générale, nous pouvons dire que les immigrants limitrophes ont d'abord « pénétré » le territoire argentin en s'établissant dans les zones frontalières de leurs pays d'origine, pour avancer progressivement vers l'intérieur du pays jusqu'à Buenos Aires. C'est dans cette optique que l'immigration limitrophe est souvent conçue comme un mouvement de migration interne. Certains auteurs avancent que cette immigration acquiert de l'importance au moment où les économies régionales commencent à prendre de l'expansion⁶².

Traditionnellement, les immigrants limitrophes avaient tendance à occuper des emplois que les Argentins daignaient accepter. Comme nous l'avons vu, il s'agissait en premier lieu de demande saisonnière de main d'œuvre agricole dans les zones frontalières. De cette manière, la migration chilienne s'est produite naturellement dans la région de la Patagonie, tout comme la bolivienne et la paraguayenne, dans la région du Nord-Est. Nous pouvons donc dire que ces mouvements ont répondu à un appel de main-d'œuvre du secteur primaire des zones frontalières. Durant les années 1960, les immigrants limitrophes ont cherché de nouvelles destinations et se sont laissé tenter par les opportunités

⁶² Kloster E. 1997. « Migracion y actividad laboral en localidades nauquinas » . Dans *Actas latinoamericanas de Varsovia*. Tome 20. Congrès international de Latinoaméricanistes de Varsovie, p.47-65

d'emploi qu'offrait à l'époque la région de Buenos Aires. Balan explique que la métropole présentait alors une demande chronique de main d'œuvre pour des emplois non qualifiés et exigeant une grande force physique⁶³. La majorité des immigrants limitrophes se sont insérés dans les secteurs de la construction et des services domestiques, où ils sont surreprésentés. En résumé, le déficit de main-d'œuvre non qualifiée qui caractérisait le marché du travail argentin a été comblé par l'immigration provenant des pays limitrophes. Marmora qualifie cette immigration de complémentaire et de non compétitive vis-à-vis de la main d'œuvre locale⁶⁴.

Or, le taux de chômage a connu une croissance fulgurante au milieu des années 1990. Les Argentins ont dû alors se résigner à accepter les conditions de travail que supportaient les immigrants, conditions qu'auparavant ils pouvaient se permettre de refuser. À ce sujet, Grimson soutient que ce ne sont pas les immigrants limitrophes qui ont commencé à concurrencer les emplois des Argentins : ce sont plutôt les Argentins qui se sont mis à concurrencer les immigrants dans les emplois que ces derniers occupaient traditionnellement⁶⁵.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la proportion des personnes nées dans un pays limitrophe n'a jamais dépassé les 3% de la population totale du

⁶³ Balan, J. 1990. « La economía domestica y las diferencias entre los sexos en las migraciones internacionales : un estudio sobre el caso de los bolivianos en Argentina ». Dans *Estudios migratorios Latinoamericanos*, nos.15-16, p. 271

⁶⁴ Marmora, L. 1994. « Sustainable development and migration policies : their treatments within Latin American economic integration blocks ». Dans *Latin American Migration Journal*, nos.1-3, vol.12

⁶⁵ Grimson, A. 2006. « Nuevas xenofobias, nuevas politicas etnicas en la Argentina » dans Grimson A. et E. Jelin (comp.) *Migraciones regionales hacia la Argentina : Diferencia, desigualdad y Derechos*. Prometeo Libros : Buenos Aires, p. 80

pays. Ce constat est très important dans la mesure où il contrecarre l'idée selon laquelle ces flux migratoires seraient à l'origine de la hausse du taux de chômage argentin. En effet, les dimensions atteintes par le taux de chômage durant les années 1990 ont souvent été attribuées au processus migratoire limitrophe. Cependant, plusieurs recherches académiques ont prouvé que l'impact de l'immigration sur le marché du travail argentin a été plutôt faible⁶⁶. Par exemple, en 1991, les immigrants limitrophes représentaient moins de 3% de la population alors que le taux chômage dépassait les 5%. À peine cinq ans plus tard, soit en 1996, le taux de chômage avait atteint les 17%. Afin que cette situation puisse être attribuée à une vague d'immigrants, il aurait fallu que le nombre de ces derniers triple en cinq ans, ce qui n'a pas été le cas.

Après avoir décrit les caractéristiques des flux migratoires limitrophes en Argentine, nous pouvons retracer l'évolution de la législation migratoire de ce pays. Nous garderons à l'esprit que la volonté de réguler le phénomène migratoire survient très tôt dans l'histoire argentine.

2. Les origines du cadre légal argentin en matière d'immigration

L'attention octroyée au thème de l'immigration montre l'importance des flux migratoires dans la construction de l'Argentine moderne. La caractéristique la plus marquante de la législation argentine en matière d'immigration est sans doute la complexité de son analyse et de son application. Cela est le produit d'un manque de politique étatique uniforme et a pour résultat la grande incertitude qui

⁶⁶ Gazotti, A. 1995. « Migracion limitrofe y empleo : precisiones e interrogantes ». Dans *Estudios migratorios latinoamericanos*, no. 31. CEMLA : Buenos Aires

prévaut au sein des différentes communautés d'immigrants. Chaque gouvernement, démocratique ou non, s'est servi des flux migratoires comme une variable d'ajustement : il s'agissait en effet d'instrumentaliser les politiques socioéconomiques afin de les accorder aux intérêts conjoncturels. Nous tenterons dans cette section de retracer les origines de ce cadre légal.

2.1 Analyse de la Loi Avellaneda et de la Loi de Résidence

Avant de nous concentrer sur l'analyse de la loi Avellaneda, qui constitue les bases du cadre juridique migratoire argentin, il convient de mentionner la Constitution de 1853, important instrument de compréhension des tendances de l'époque. Il est intéressant de noter que ce texte différencie explicitement l'immigration spontanée et l'immigration planifiée. L'immigration dite spontanée renvoie aux étrangers en général, alors que l'immigration planifiée touche seulement la population d'origine européenne⁶⁷. L'article 25 de la Constitution mentionne donc que le gouvernement devrait encourager l'immigration européenne et ne pourrait interdire l'entrée au territoire argentin à quiconque aura comme objectif le travail de la terre, l'amélioration de l'industrie ou l'introduction et l'enseignement des arts et des sciences. Il faut comprendre cet article dans l'esprit de l'époque et observer le préambule de la Constitution, qui s'adresse aux Argentins mais aussi à « tous les hommes de ce monde qui souhaitent habiter le sol argentin ».

⁶⁷ Romagnoli, G. 1991. « Aspectos Jurídicos e Institucionales de las Migraciones en la Republica Argentina ». OIM : Genève

C'est en 1875, au sein du Congrès de la Nation, qu'a été mis en marche le cadre légal migratoire. Il importait alors de comprendre et de réglementer ces flux migratoires dont le pays avait tant besoin. C'est ainsi que fut sanctionnée, un an plus tard, la Loi d'Immigration communément appelée la Loi Avellaneda. Cette loi avait pour objectif fondamental de favoriser l'immigration : nulle part, ni dans le texte de la loi ni dans son règlement, l'on ne mentionne des mesures de contrôle. Il faut comprendre que la loi fut conçue à une époque très libérale, et ce libéralisme se traduit justement par la générosité et la protection offerte aux potentiels immigrants. Cette loi a créé un Département Général de l'Immigration, sous la direction du Ministère de l'Intérieur. Cet organisme, qui deviendra par la suite la Direction Nationale de Migrations, devait assurer l'encadrement et l'inspection des logements, de l'alimentation, du régime d'hygiène et de sécurité des immigrants. C'est par le travail d'« agents d'immigration à l'extérieur » que se faisait le recrutement d'immigrants potentiels dans les pays européens. En somme, la loi Avellaneda veillait à ce que les immigrants s'établissent définitivement en Argentine et ne fait, par ailleurs, aucune référence à des mesures contre l'illégalité : les immigrants pouvaient alors demeurer sur le territoire argentin le temps désiré et entrer et sortir librement du pays. Nous devons signaler que la loi Avellaneda concernait exclusivement l'immigration européenne, car elle n'entendait par *immigrants* que ceux qui arrivaient au pays par voie maritime.

Les conflits sociaux du début du XX^e siècle ont mit fin à l'ouverture à l'immigration exprimée par la loi Avellaneda. La détérioration des relations de

travail a conduit à de nombreuses grèves ouvrières ainsi qu'au renforcement des positions syndicales. En effet, ces conflits étaient alimentés principalement par des immigrants espagnols et italiens qui propageaient en Argentine des idées étroitement liées au socialisme qui fleurissait alors en Europe. Et le développement de ces idées communistes et anarchistes « importées » d'outre-mer a eu pour effet d'atténuer la tolérance de l'État. C'est ainsi que, en 1902, le cadre légal migratoire argentin connaît son premier durcissement avec la sanction de la loi de Résidence. Les préoccupations de l'élite de l'époque se reflètent dans la pensée du sénateur Miguel Cané, auteur de cette loi. Ses écrits témoignent d'une peur croissante de l'invasion d'étrangers et des nouveaux riches⁶⁸. Afin de rédiger son projet de loi, Cané s'inspire notamment de son expérience en tant que ministre argentin des relations extérieures à Paris. Il émet une mise en garde contre les facilités offertes aux étrangers en Argentine — facilités qui contrastaient avec la situation migratoire en France. Les dispositions de cette loi de Résidence octroyaient donc aux instances exécutives de vastes pouvoirs leur permettant d'expulser les étrangers « non grata ».

Quelques années plus tard, en 1910, la loi de Défense Sociale fut promulguée afin de marquer le début d'une politique de sélection des futurs immigrants. Son caractère répressif sonne le glas des bonnes grâces de l'État argentin en matière migratoire. Bien que ce premier durcissement du cadre légal s'adresse aux immigrants européens, nous pouvons tirer la leçon suivante : dès que l'immigration a revêtu un caractère non désiré, l'État s'est empressé de

⁶⁸ Cané, M. 1884. « En la Tierra », dans Moen A. (ed.). 1903. *Prosa ligera*. Buenos Aires, p.65

répondre à la situation par l'application de mesures de contrôle. Cette conclusion est importante car elle nous permet de garder à l'esprit les raisons du durcissement du cadre légal attribué à la visibilité croissante des immigrants limitrophes que nous aborderons dans les prochaines sections de cette étude.

3. Première étape du renforcement du cadre légal: le gouvernement militaire (1976-1983)

Le climat de tension lié à l'immigration s'est intensifié tout au long du XX^e siècle. Ainsi, la grande tolérance à l'égard des immigrants clandestins prend officiellement fin en 1967 par le décret de Répression à l'Immigration Clandestine. Ce dernier condamne vivement l'emploi et l'hébergement d'immigrants clandestins par l'augmentation des amendes imposées aux employeurs et aux propriétaires de logements et par l'expulsion immédiate des immigrants appréhendés. En 1969, l'agitation sociale incite l'État à étendre, via décret, son pouvoir discrétionnaire sur les décisions d'expulsion des immigrants qui « portent atteinte à la paix sociale et à la sécurité nationale ».

3.1 Préludes de la dictature : la criminalisation de l'immigration clandestine

À la différence de l'époque de la loi Avellaneda, l'aube de la dictature militaire fut une période de criminalisation de l'immigration. Dans cette optique, un décret de 1965 établit clairement deux types d'illégalité⁶⁹. Le premier fait référence à l'illégalité par entrée qui a trait aux immigrants qui entrent sur le territoire en évitant les points de contrôle frontalier. Le second, pour sa part, fait

⁶⁹ Pacecca, M. I. 1998. « Legislación, migración limítrofe y vulnerabilidad social ». Dans *VI Jornadas sobre Colectividad*. Actes de colloque. Buenos Aires, 22 et 23 octobre

référence à l'illégalité de séjour et s'applique aux immigrants qui violent leurs conditions de séjour sur le territoire argentin. Malgré les changements énoncés plus haut, nous pouvons considérer la période qui précède l'institutionnalisation de ce décret comme une période relativement clémente envers les immigrants illégaux. Le décret en question apparaît en effet comme le point d'inflexion du cadre légal migratoire argentin, car en plus de combiner les restrictions d'entrée et de séjour, il augmente un contrôle axé sur l'immigrant même et non plus seulement sur les employeurs ou les transporteurs.

La criminalisation de l'immigration limitrophe se reflète particulièrement dans la série de décrets promulgués au début des années 1970. Ces décrets ont eu comme conséquence d'accroître la fragmentation et le caractère conjoncturel des normes migratoires. Plusieurs normes dictaient explicitement que l'État devait accentuer la sélectivité de l'immigration afin de maintenir la composition ethnique de la population. L'étude de cette période montre clairement le changement qui s'est opéré dans la réalité migratoire argentine : une restriction de plus en plus ferme de la politique initiale des « portes ouvertes » au fur et à mesure que l'immigration européenne diminuait et que se démarquaient les flux migratoires limitrophes.

3.2 Analyse de la loi Vileda

C'est dans ce contexte que le gouvernement militaire promulgue, en 1981, la loi Générale de Migrations et de Promotion de l'Immigration, connue sous le nom de loi Vileda. Cette loi substitue *de jure* la loi Avellaneda. Inspirée de la doctrine de Sécurité Nationale, non seulement elle viole les droits fondamentaux

consacrés dans la Constitution, mais elle contribue également à la vulnérabilité grandissante des immigrants, en particulier de ceux provenant des pays limitrophes. Dans son texte, il est indiqué que les permis de séjours seront octroyés plus facilement aux immigrants dont les « caractéristiques culturelles leur assureront une intégration adéquate au sein de la société argentine ». De plus, la loi contient une section de dispositions qui portent grandement préjudice aux droits civils des immigrants illégaux. Elle étend d'ailleurs l'obligation de dénonciation aux centres d'attention aux immigrants tout comme aux hôpitaux. Le point le plus important de cette norme est l'octroi de nouveaux pouvoirs discrétionnaires à la Direction National des Migrations, ancien Département Général de l'Immigration. L'étendue des fonctions de cette institution permettait désormais à ses agents d'entrer, sans avis ni présence d'avocat, dans les logements, lieux de travail ou établissements scolaires où seraient susceptibles de se trouver des immigrants illégaux. Donc, en se basant sur de simples soupçons, les agents pouvaient appréhender et détenir des immigrants, et ce, jusqu'à ce que ceux-ci prouvent que leurs documents étaient en règle. Nous comprenons alors que la norme migratoire argentine allait se doter d'instruments lui permettant d'adopter une approche dite policière, d'autant plus que cette loi est demeurée en vigueur durant 22 ans.

La loi Vileda fut l'objet de virulentes critiques notamment en ce qui a trait à sa constitutionnalité. Pour être compatible avec le contenu de la Constitution Nationale argentine, une loi doit respecter deux principes de base, à savoir : la légalité et la raisonnable. Le principe de légalité se réfère au fait que toute loi

doit émaner d'un organe compétent. Or, certains auteurs doutent qu'un gouvernement *de facto* comme celui de la junte militaire ait pu respecter le principe de la légalité⁷⁰. Quant au principe de raisonabilité, il est énoncé à l'article 28 de la Constitution et suppose, entre autres, qu'une loi ne doit pas porter atteinte aux droits dont disposent les individus. C'est justement ce point qui irrita si vivement les opposants à la loi Vileda, puisqu'elle compromet le droit à la santé, au logement, à l'éducation, au travail et à la libre circulation des individus. Par exemple, le personnel médical s'est vu obligé de vérifier le statut légal de toute personne demandant des soins de santé. Dès lors, le droit à la santé, qui est un droit fondamental, s'est vu relégué à un second rang au profit du contrôle de la légalité des étrangers. Pour cette raison, les immigrants sans statut s'abstenaient de recevoir des soins de santé : par peur d'être dénoncés. À la lumière de cette analyse nous pouvons conclure que, pour le gouvernement de l'époque, le contrôle de la documentation prévalait sur la santé des individus.

L'obligation de dénonciation a eu également d'importantes conséquences sur les registres civils. Les immigrants ne pouvaient pas exiger de bail de location du propriétaire de leur logement, sous peine encore d'être dénoncés. De cela découle une série de problèmes administratifs, qui culmine avec l'impossibilité d'enregistrer un enfant né en sol argentin. Dans le même ordre d'idée, la loi présentait une carence de recours légal en cas d'ordre d'expulsion. Bien qu'elle prévît la possibilité de révocation devant la Direction National des Migrations,

⁷⁰ Bidart Campos, G. 2001. « Manual de la Constitucion Reformada ». Tome 1, Ediar S. A. : Buenos Aires, p.515

peu d'immigrants en étaient informés à temps et rares étaient ceux qui disposaient des moyens financiers pour porter leur cause en appel. Les opposants dénoncèrent donc le manque d'assistance gratuite aux immigrants. Il convient finalement de rappeler que la loi Vilela fut rédigée dans un contexte international d'expansion des droits humains, ce qui rendait les arguments de ses auteurs peu convaincants.

4. Étape de transition : le gouvernement radical (1984-1989)

Les derniers souffles de la dictature ont amené Bignone⁷¹ à la tête de l'État. Celui-ci devint alors en 1982 le président *de facto*, remplaçant Galteri qui venait d'essuyer la douloureuse défaite de la Guerre des Malouines face aux Britanniques. Donc, en 1983, le contexte politique ouvre la porte à des élections qui seront remportées par Raul Alfonsin, de l'Union Civique Radicale. Cette victoire viendra mettre un terme au bras de fer entre les péronistes et l'armée.

4.1 De l'amnistie à l'approche policière

C'est dans ce contexte que fut établie, en mars 1984, une amnistie prévoyant d'octroyer la résidence permanente à tous les immigrants qui s'étaient établis sur le territoire argentin avant le 30 novembre 1983. Il s'agissait en fait de palier à l'emploi d'une main d'œuvre illégale, et l'amnistie fut par la suite étendue aux immigrants s'étant établis avant le 8 août 1985.

Certes, la mise en place de cette mesure exceptionnelle laissait croire au rétablissement de la politique des portes ouvertes en matière migratoire. Or, un an

⁷¹ Aujourd'hui âgé de 82 ans, Bignone a été récemment condamné à 25 ans de détention en raison de ses implications dans des cas d'enlèvement et de torture durant la dictature.

plus tard, la Direction Nationale des Migrations dicta une résolution qui engagea de nouveau le pas vers une approche restrictive. En effet, le regain de méfiance face à l'immigration limitrophe fut ici justifié par les difficultés économiques qui affligeaient le pays à peine sorti de la dictature⁷². Dans cet esprit, en 1987, un décret a été prononcé et incorporé à la loi Vileda, alors toujours en vigueur. À l'article 15 du règlement, on rétablit explicitement la priorité octroyée à l'approche policière annoncée par la résolution mentionnée ci-haut. Avec cette mesure, la DNM se dote de plusieurs compétences qui lui sont déléguées par le gouvernement lui-même. Ainsi, elle devient l'organe pouvant recevoir, évaluer et résoudre les demandes des immigrants, contrôler les mouvements d'entrée et de sortie du territoire national, tout comme détenir les immigrants appréhendés et organiser leur expulsion.

Ce passage de l'amnistie à l'approche policière témoigne de la position ambivalente du gouvernement de l'époque et met en doute la volonté de l'État de respecter les droits des immigrants, ce qui allait à l'encontre des attentes engendrées par le rétablissement de la démocratie et de l'État de droit.

5. Consolidation : le gouvernement de Carlos Menem (1989-1999)

La transition démocratique représentait d'importants défis en termes de construction institutionnelle et de relations État-société. La manière d'aborder le phénomène migratoire ne fut pas étrangère à ces défis. Sous la bannière d'un mouvement global favorisant les droits humains, les revendications de divers

⁷² Résolution 2340 du 26 juin 1985, DNM (*Dirección Nacional de Migraciones*) : Buenos Aires

mouvements sociaux ont commencé à trouver écho auprès d'instances gouvernementales. Simultanément, les instances étatiques devaient établir des modalités institutionnelles démocratiques et des mécanismes de gestion efficaces et prévisibles. Devant l'ampleur de la tâche, la question migratoire passa au second plan. L'ambiguïté relative à la position de l'État se consolida durant la période du gouvernement de Menem.

5.1 La nouvelle politique migratoire restrictive et la production d'illégalité

C'est au cours des années 1990 que l'immigration limitrophe a commencé à être perçue comme une menace, suite à une intense manipulation discursive. On lia ouvertement les problèmes sociaux et économiques à cette immigration en déclarant les immigrants limitrophes responsables des effets des réformes économiques implantées en Argentine sous le paradigme néolibéral. De cette façon, les causes structurelles de la crise économique et sociale furent carrément reléguées aux oubliettes dans le débat public. De cette omission volontaire résulte la justification de l'implantation d'une série de mesures restrictives visant les immigrants des pays limitrophes. Ainsi, c'est durant la présidence de Menem que la loi Vilela s'est le plus clairement démarquée dans la consolidation d'une politique migratoire restrictive depuis la récupération des institutions démocratiques⁷³. Au lieu de faciliter la régularisation du statut des immigrants, l'État est devenu « producteur » d'illégalité en établissant des exigences désajustées à la réalité d'un grand nombre d'immigrants limitrophes. Aussi, avec

⁷³ Marmora, L. 2004, « Las leyes de migraciones como contexto ». Dans Giustiniani, R. (comp.), *Migración: un derecho humano*. Prometeo : Buenos Aires, p.61

une telle approche, l'État participa-t-il à la production d'inégalité et d'exclusion sociale.

5.2 Les accords bilatéraux en matière d'immigration

L'année 1998 est marquée par une nouvelle tendance en ce qui concerne la gestion migratoire. C'est le bilatéralisme qui sera privilégié comme approche et trois accords sont alors établis : deux avec des pays limitrophes, la Bolivie et le Paraguay, puis un avec le Pérou, dont les ressortissants en Argentine ont connu une évolution similaire à ceux des pays limitrophes. L'importance de ces trois *convenios migratorios* réside dans la reconnaissance du fait que les mouvements migratoires requièrent une responsabilité partagée entre les États expulseurs et les États récepteurs. Cette nouvelle perspective marque un progrès dans les tentatives de résoudre les problèmes migratoires en Amérique latine dans la mesure où il constitue une ouverture au dialogue entre gouvernements. Ces accords bilatéraux se détachent de la position traditionnelle qui préconise, elle, une politique migratoire définie unilatéralement par le Ministère de l'Intérieur.

Toutefois, les accords migratoires bilatéraux ont suscité certaines critiques de la part d'organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de la protection des immigrants. Ces dernières dénoncent la différenciation systématique entre les immigrants se trouvant sur le territoire argentin et les immigrants potentiels. En effet, les accords migratoires ne s'appliquent qu'aux ressortissants des États signataires se trouvant déjà sur le territoire argentin. Des critiques ont également été formulées à l'égard de la portée des accords bilatéraux. L'ambiguïté de la typologie établie par ces accords se prêtait à

l'interprétation restrictive, favorisant les décisions d'expulsion arbitraires. De plus, l'interprétation qu'en fit la DNM réduisait l'application des accords aux immigrants se trouvant en situation irrégulière avant la date de signature, ce qui amenait à considérer les accords comme étant de simples mécanismes d'amnistie. Finalement, les coûts élevés des formalités et le manque d'information de la communauté migrante auront contribué au manque de succès de ce nouveau système de responsabilité partagée. Paradoxalement, dans plusieurs cas, les accords migratoires bilatéraux ont compliqué la situation légale des immigrants, en les obligeant à s'engager dans un processus de régularisation selon des règles conventionnelles.

6. Vers le multilatéralisme : considérations sur le Mercosur

Une autre tendance à remarquer dans l'évolution récente de la politique migratoire argentine est l'entreprise d'actions multilatérales à l'échelle régionale. Ainsi, c'est dans un contexte international de profonds changements illustrés par le développement de nouvelles technologies, la chute du bloc soviétique, la croissance des inégalités, et la concentration du pouvoir militaire et économique, que le Mercosur a vu le jour.

6.1 Contexte global du Mercosur

Les origines du Mercosur se trouvent dans la signature par plusieurs pays de la région du second Traité de Montevideo de 1980 qui donna lieu à la *Asociación Latinoamericana de Integración*. C'est à cette même époque que l'Argentine et le Brésil connaissent un réchauffement de leurs relations en signant

un accord de coopération économique : *Programa de Integración y de Cooperación Económica*. Par la suite, l'incorporation du Paraguay et de l'Uruguay donna naissance au second marché commun du monde. L'établissement du Mercosur coïncide avec un contexte d'ouverture économique, de libéralisation et de dérégulation. Il est vrai que cette tentative d'intégration régionale a été instiguée par les intérêts privés d'un groupe d'entrepreneurs visant l'expansion de leurs marchés par la libre circulation des biens, des services et des facteurs de production ainsi que par la permanence de politiques néolibérales. Mais nous pouvons dire que le Mercosur s'est présenté également comme une alternative réelle au développement dans la région du Cône Sud. En effet, des recherches académiques ont démontré que le Mercosur peut aujourd'hui constituer une façon de résister à la proposition d'intégration à l'échelle continentale, initiative du gouvernement des États-Unis et de grandes corporations américaines. Cette Zone de Libre-Échange des Amériques constituerait une association inégale qui porterait atteinte aux droits consacrés par les constitutions des pays latino-américains et soumettrait ces derniers à un processus de production transnational⁷⁴. Par ailleurs, le rapprochement entre le Brésil et l'Argentine, à l'époque de la création du marché commun, a contribué à la consolidation démocratique dans la région, circonstance perçue positivement si l'on tient compte du traumatisme général causé par les dictatures dans la région.

⁷⁴ Sosa, A. mars 2004. « El ALCA como constitucion global y sus probables impactos sobre la sociedad argentina ». En ligne : www.amersur.org.ar . Consulté le 15 octobre 2009

6.2 Quelques répercussions du Mercosur sur l'immigration en Argentine

Avec le Mercosur, une vision moins restrictive de l'immigration serait en gestation. En effet, il n'existe pas une relation unique entre migration et intégration régionale, mais plutôt de multiples relations qui touchent des thèmes variés et complexes comme l'adaptation et l'intégration des immigrants, les migrations et le commerce, ainsi que les droits humains, et cela dans un contexte de politiques et de normes hétérogènes. De façon générale, on observe une volonté politique favorable à la consolidation de la coopération facilitant la mobilité des personnes.

Dans ce contexte, l'Argentine constitue un pôle d'attraction des migrants intra-Mercosur. Ainsi, tous les pays, à l'exception de l'Argentine, ont présenté un solde migratoire négatif au cours des deux dernières décennies⁷⁵. C'est de façon-là que le thème des politiques migratoires et du développement du processus d'intégration régional du Mercosur a été analysé très tôt par Marmora et d'autres chercheurs. Ces derniers soutiennent qu'en Amérique latine, les migrations intra-régionales illustrent, en fait, une unité politico-économique artificiellement désarticulée et soutenue par une relative homogénéité. Dès lors, la problématique de la libre circulation des personnes se trouve derrière la proposition d'intégration économique. Marmora signale trois types de perspectives visant l'inclusion de la

⁷⁵ Maguid, A. 2005. «La migración internacional en el escenario del mercosur: cambios recientes, asimetrías socioeconómicas y políticas migratorias». Dans *Revista Estudios Migratorios Latinoamericanos*, no. 57, p. 250

libre circulation des personnes⁷⁶. Le premier type renvoie à la sécurité et souligne les avancées des systèmes d'informations aux frontières. La problématique de l'immigration se débat à la *Comisión de Seguridad, Migraciones e Informatica*, qui fut renommée, en 1992, en un sous-groupe *Migraciones y Seguridad*. La seconde perspective se réfère à l'industrie du tourisme, qui génère une grande attention de la part des autorités en raison des importants mouvements de population vers l'Argentine. Ainsi, la documentation requise à des fins touristiques a considérablement été réduite en ce qui a trait aux ressortissants des pays du Cône Sud. Finalement, la troisième perspective concerne les besoins de régulation du marché du travail argentin. Les auteurs remarquent que la question du travail, dans une perspective d'intégration, a traditionnellement été traitée de manière bilatérale, par l'établissement d'accords et de conventions, au fur et à mesure que les flux migratoires se sont accrus.

En terminant, il nous faut souligner le fait que penser à l'objectif de libre circulation régionale implique un changement qui permettrait de passer de la perspective bureaucratique-administrative des politiques restrictives vers l'idée d'acceptation des règles du jeu des marchés régionaux d'emplois.

Conclusion

L'analyse des moments clé de l'évolution de la politique migratoire argentine nous permet de comprendre les tendances auxquelles ont fait face les

⁷⁶ Marmora L., Domenach H. et M. Guillon. 1995. «Les migrations en Amérique Latine. Logiques politiques et intégration régionale ». Dans *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 11, no. 2, pp. 26-39

flux migratoires limitrophes. Maintenant, il convient de mentionner les récents changements apportés à la norme migratoire. Vers le milieu des années 1990, plusieurs initiatives visant à déroger la loi Vilela ont vu le jour. Ces initiatives témoignent de l'intense activité parlementaire face aux pressions de la société civile qui n'acceptait plus qu'une législation établie par la junte militaire soit en vigueur sous un gouvernement démocratique. Cependant, avec plus de vingt ans d'application, la sanction d'une nouvelle norme résultait difficile, malgré la conscience du caractère arbitraire de la politique migratoire et de la fausseté des arguments élaborés par le pouvoir exécutif à l'encontre des immigrants limitrophes, auxquels on imputait tous les maux du pays. Le consensus entourant des critiques de la législation militaire touchait plusieurs points : la discrimination à l'égard des immigrants limitrophes, l'application discrétionnaire par les pouvoirs publics et le manque de transparence des processus d'appel de décision d'expulsion. Après maints débats, on convoqua en 2002 à une audience publique tous les intéressés légitimes de la thématique de l'immigration (représentant de l'État, législateurs, experts, représentants d'organisations non gouvernementales, collectifs d'immigrants etc.). Un projet de réforme de la loi migratoire découla de ces discussions et fut présenté en 2003, puis converti en loi en décembre de cette même année. Deux facteurs endogènes expliquent le succès de ce projet de réforme qui mena à l'adoption de la Giustiniani. D'abord, il y avait un vaste consensus entre les septiques de la loi Vilela. Puis, l'élection de Nestor Kirchner à la présidence donna un nouveau tournant au pays qui se remettait du chaos

économique et politique de 2001-2003. En effet, Kirchner a inscrit, comme nous l'avons vu, la politique régionale en tête de son agenda.

Ainsi, l'adoption de la loi Giustiniani engagea la politique migratoire argentine vers de nouveaux horizons. Un nouveau projet se développa conjointement à l'adoption de cette loi, le projet *Patria Grande*⁷⁷, qui visait à octroyer aux étrangers une protection sociale et légale. Nous pouvons ainsi conclure que la crise de 2001 a changé la position spatiale de l'Argentine, qui cessa de croire qu'elle faisait partie du premier monde et donc qu'elle devait s'éloigner de la sphère latino-américaine⁷⁸. Ce changement de perspective implique un rapprochement avec ses voisins qui se traduit par la relance des activités à l'échelle régionale, comme nous l'avons vu plus haut, avec les différents accords migratoires signés dans le cadre du Mercosur.

⁷⁷ « Radicación Mercosur – Programa Patria Grande », Ministère de l'Intérieur : Buenos Aires. En ligne : http://www.mininterior.gov.ar/migraciones/radicacion_mercosur.asp . Consulté le 10 novembre 2009

⁷⁸ Grimson, A. 2007. « Immigration et préjugés discriminatoires ». Dans *Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine* – D 2938. En ligne : <http://www.alterinfos.org/spip.php?article1131> . Consulté le 17 novembre 2009

CHAPITRE IV : LA MONTÉE DE LA DISCRIMINATION EN ARGENTINE

En Amérique latine, la discrimination envers les peuples autochtones et les descendants d'esclaves africains est un problème évident. Comme ailleurs dans le monde, les descendants d'européens blancs forment la classe dominante. Nous pouvons considérer ce fait comme la conséquence historique de plusieurs siècles de colonialisme européen : le système de domination instauré par le colonialisme justifiait l'exploitation, la discrimination et l'esclavage. Dans toute la région, l'émancipation des États ayant obtenu leur indépendance dans le courant du XIX^e siècle s'est effectuée sous la domination de l'élite *criolla*, des grands propriétaires terriens, et des militaires, dont les racines européennes et les idéologies racistes étaient, en grande partie, partagée par les dirigeants métis. Aussi la « nouvelle race » métisse était-elle glorifiée dans la nouvelle rhétorique nationaliste. En contrepartie, toutes les communautés indigènes de l'Amérique latine furent exploitées et opprimées, et ce, de façon plus ou moins explicite. Ces pratiques se fondaient sur la prétendue infériorité, voire « primitivité », des autochtones, ainsi que sur leur caractère soi-disant rebelle ou sur leur manque d'intégration. Bien entendu, il y eut d'importantes variations et fluctuations entre les pays, et les formes de résistance ont constamment évolué. Cependant, le système de discrimination et les inégalités socioéconomiques se sont avérés sur tout le territoire et persistent encore aujourd'hui. D'où l'importance d'étudier le phénomène de la montée de la discrimination en Argentine — phénomène qui touche de près les immigrants limitrophes.

1. Compréhension du racisme

Les termes de *racisme* et de *xénophobie* sont souvent utilisés à la légère et dans un sens large, sinon vague. C'est pourquoi nous tâcherons de préciser la signification de ces concepts.

1.1 Racisme et xénophobie

Le racisme est un phénomène particulièrement complexe. Nous pouvons distinguer le racisme « théorique », fondé sur une philosophie spécifique, du racisme « spontané », qui provient à son tour du racisme interne (dirigé contre une minorité à l'intérieur d'une société) et du racisme externe (dirigé contre les immigrants)⁷⁹. Nous ne prétendons pas ici effectuer une description exhaustive du concept de racisme. Nous tentons plutôt de synthétiser les différentes possibilités d'interprétation.

Ainsi, des auteurs comme Miles font référence au racisme comme étant une idéologie attribuant certaines caractéristiques phénotypiques ou génétiques généralement négatives à une catégorie de personnes⁸⁰. Dans le même ordre d'idée, Seymour-Smith conçoit le racisme comme l'action de croire que la race détermine l'intelligence, les caractéristiques culturelles et les attributs moraux⁸¹. C'est à partir de ces catégorisations que s'établit une hiérarchie entre les différents groupes. Ces conceptions traitent sans aucun doute de racisme, mais elles nous semblent excessivement réductrices. Elles excluent effectivement la

⁷⁹Balibar, R. 1989. « Lo sesso o l'altro? Per un analisi del razzismo contemporaneo ». Dans *Critica sociologica*, no. 89, avril-juin, pp. 5-38

⁸⁰Miles, R. 1989. « Racism ». Routledge : Londres et New York

⁸¹Seymour-Smith, C. 1992. « Macmillan dictionary of anthropology ». Macmillan Press : Londres/Basingstoke, p. 238

dimension pratique du racisme. Certains auteurs ont ainsi souligné l'importance de cette dernière dimension en concluant que le racisme pouvait être expliqué par un vaste ensemble d'idées et de processus sociaux discriminant des populations sur la base d'appartenance (supposée) à un groupe racial donné⁸². Finalement, la définition du racisme de Van Dijk nous paraît particulièrement intéressante puisqu'elle situe le phénomène dans un cadre plus ample englobant la structure sociale. Ainsi, il aborde le racisme comme suit :

« ... Racism, defined as a system of racial and ethnic inequality, can survive only when it is daily reproduced through multiple acts of exclusion, inferiorisation or marginalisation. Such acts need to be sustained by an ideological system and by a set of attitudes that legitimate difference and dominance. Discourse is the principal means for the construction and reproduction of this socio-cognitive framework. »⁸³

Van Dijk souligne donc l'important rôle du discours dans la reproduction du racisme. Il a également établi une distinction entre le racisme élitiste et le racisme populaire⁸⁴. Le cas argentin répond davantage à cette dernière classification ; c'est donc celle que nous retiendrons : nous aborderons les différentes manifestations de racisme populaire et de racisme élitiste qui prévalent en Argentine.

La xénophobie est en revanche un phénomène plus simple : il s'agit du rejet ou de la haine envers les étrangers. Il faut cependant rappeler que le comportement xénophobe interagit avec la situation économique des immigrants, en percevant ces derniers comme une menace pour les travailleurs locaux. Un autre concept à considérer dans le schéma de compréhension du racisme est la

⁸² Jary D. et J. Jary. 1991. « Collins Dictionnaire of Sociology ». Harper Collins : Glasgow. p.517

⁸³ Van Dijk, Teun. 1993. « Elite discourse and racism ». Dans *Sage Serie on Race and Ethnic Relations*, vol.6, p. 192

⁸⁴ *Ibid.*

« racialisation » des relations sociales. C'est le processus qui amène une société à se définir elle-même comme étant composée de différents groupes raciaux, lesquels sont constamment en opposition. Margulis et Belvedere affirment que ce concept est d'une grande utilité afin d'expliquer le processus de stratification sociale qui s'est développée en Argentine. Ainsi, selon l'idée de racialisation des relations sociales, les immigrants sont victimes de discrimination, d'exclusion, et de rejet constants. Ces individus sont dès lors soumis à plusieurs restrictions ayant une importante incidence sur leur accès au marché du travail (ou à un type d'emploi déterminé) et aux services sociaux⁸⁵.

1.2 Interdépendance des concepts

D'un premier chef, les notions de racisme et de « racialisation » des relations sociales ne sont pas indépendantes : par le biais de la stigmatisation, le racisme alimente le discours identitaire qui caractérise la « racialisation » des relations sociales. D'autre part, et contrairement aux idées préconçues, la xénophobie ne coïncide pas nécessairement avec la situation légale des personnes et peut se manifester à l'égard de citoyens du même pays. En se basant sur des traits culturels ou physiques, les groupes xénophobes ont tendance à se méprendre sur l'origine de certains groupes sociaux et croient avoir affaire à des étrangers alors qu'il s'agit souvent d'Argentins autochtones ou d'immigrants limitrophe de deuxième, voir même de troisième génération. C'est précisément se qui se produit en Argentine, où le traitement discriminatoire réservé aux

⁸⁵ Margulis, M et Belvedere, C . 1998. « La racialización de las relaciones de clase en Buenos Aires: Genealogía de la discriminación ». Dans Margulis, M. et M. Urresti (eds.) *La segregación negada. Cultura y discriminación social*. Biblos: Buenos Aires

immigrants limitrophes s'applique aux Argentins présentant des traits physiques autochtones. Prenons comme exemple l'expression « indigénisation de Buenos Aires », utilisée pour parler de l'augmentation de la population autochtone dans la capitale.

Il faut savoir, également, que la xénophobie est étroitement liée à l'exaltation d'un nationalisme ethnique ou historique. Ainsi, la xénophobie soulève non seulement des questions d'opinions, de préjugés, de comportements politiques et idéologiques, mais aussi une dimension pratique et concrète qui s'inscrit dans les institutions de l'État. Cette inscription se manifeste de différentes façons : soit par l'utilisation publique et massive d'un discours raciste et xénophobe de la part des autorités ou des candidats électoraux dans le but d'accroître leur support populaire, soit par l'application de mesures, de lois et de décrets consacrant les inégalités sociales selon le lieu de naissance — et ce, en termes d'exercice des droits politiques, civils ou économiques. N'oublions pas, en dernier lieu, le rôle des médias argentins, qui ont réussi à « criminaliser » le contingent d'immigrants limitrophes en leur attribuant la responsabilité des maux du pays. C'est effectivement par le biais des médias que les autorités parviennent à véhiculer une image négative des immigrants limitrophes, en les associant notamment avec la délinquance.

2. Les origines de la discrimination en Argentine

Le phénomène de la discrimination contemporaine en Argentine est le résultat d'opérations discursives discriminatoires. Celles-ci ont cimenté leur logique par un récit hégémonique de la Nation, qui justifia l'intervention

politique sur la race et la culture, le tout dans une atmosphère civilisatrice et progressiste. On visait en effet à convertir le territoire en république, et la discrimination s'origine précisément dans les bases fondatrices de l'État Nation argentin. Au début, elle se rattache au « métis », puis elle évolue pour atteindre les migrants internes avant de toucher les immigrants limitrophes.

2.1 La configuration de l'État Nation en Argentine

La transition de « barbarie à civilisation » s'est effectuée par le processus de construction nationale, qui encra les positions opposées de l'indigène et de l'immigrant européen. Ainsi, à l'origine de la consolidation de l'État Nation argentin, le modèle de développement était agro-exportateur, et on considérait l'immigration européenne comme le pilier fondamental de la réalisation du projet national. À telle enseigne que ce flux migratoire honorait son devoir qui était de combler la demande de main d'œuvre. C'est également au cours de cette période glorieuse (1870-1929) que le flux migratoire d'outre-mer atteignait son apogée.

Le discours politique qui accompagnait ce peuplement du territoire donna à l'immigrant européen un caractère indispensable à la modernisation. Par la suite, ce personnage fut intégré par une politique étatique dite d'homogénéisation. Essentiellement, la diversité fut étouffée par une incorporation autoritaire. Nous pouvons dire que le but prioritaire de l'État était de « créer le peuple argentin » et non pas d'incorporer les différences dans l'espace d'une république multiethnique. C'est ainsi que furent justifiés plusieurs projets d'extermination, d'invisibilisation et de déplacement de populations, menés par l'État via divers

mécanismes institutionnels⁸⁶. Les discours du Général Sarmiento dépeignent bien la pensée de l'époque. Selon Sarmiento, ni la croissance économique, ni l'élévation du caractère moral, et encore moins la consolidation d'un système politique démocratique et libéral, pouvaient être construites sur les bases de cette population « semibarbare »⁸⁷.

Il est intéressant de noter que le terme *gaucho* s'utilisait à cette époque de façon péjorative et désignait les populations indigènes ou *pueblos originarios*. Son étymologie le rattache au terme *quichua* « *huachu* », qui signifie orphelin. L'appellation englobait de manière ambiguë tant les autochtones que les chômeurs et ceux dont la subsistance dépendait l'économie informelle. Ce n'est qu'au cours du XX^e siècle, par le biais du processus nationaliste que le terme *gaucho* fut employé pour désigner une figure folklorique de l'Argentine rurale.

2.2 L'immigrant européen : l'ambitieux

Au début du XX^e siècle, attirer et retenir la population expulsée d'Europe avait une double finalité : modifier les caractéristiques raciales et culturelles de la population et repousser la frontière agricole afin de soutenir le modèle de développement agro-exportateur mentionné plus haut. Cela dit, les nationalités majoritaires — espagnole et italienne — n'étaient pas désirées à l'époque. L'élite nationale avait associé les immigrants italiens et espagnols à une figure peu raffinée, comme celle de l'étranger anarchiste, socialiste ou communiste,

⁸⁶Sergato, R.L. 2005. « La Nación y sus otros. Raza, etnicidad y diversidad religiosa en tiempos de política de la identidad ». Prometeo : Buenos Aires, pp.207-211

⁸⁷Sarmiento, D.F, Franco, L. et O. Amaya (comp). 1978. « Textos fundamentales ». CGFE : Buenos Aires, pp. 123-131

perturbateur de l'ordre public. Curieusement, cette association fut transférée aux immigrants limitrophes durant les années 1960, et les Argentins d'origine italienne et espagnole ont vu leurs ancêtres se convertir en « bons immigrants ». En effet, le ralentissement des flux migratoires imposé par la Première Guerre mondiale et la croissance économique soutenue ont modifié l'appréciation des immigrants. L'immigrant européen incarnait désormais l'image de l'homme capable de vaincre l'adversité par l'effort personnel et la détermination.

C'est donc par l'exaltation des valeurs comme l'ardeur au travail et l'ambition que les immigrants européens et leurs descendants sont devenus des membres légitimes de la société argentine. En d'autres termes, ils sont devenus la force vitale de transformation du pays et ont cristallisé le « Nous » hégémonique.

Outre l'opposition entre peuples originaires et immigrants européens, nous devons nous pencher sur d'autres types d'altérités qui se sont développés et qui correspondent, eux, aux « Autres ».

2.3 Les migrants internes : toile de fond de la discrimination envers les immigrants limitrophes

Les flux migratoires à l'intérieur de l'Argentine sont intimement liés au mouvement péroniste. L'industrialisation qui caractérise l'époque péroniste est à l'origine d'un fort exode rural qui amena d'importants contingents de paysans à s'installer en périphérie des principales villes du pays. Ces migrants se transformèrent en sujets politiques et ont acquis une grande visibilité. L'irruption de ces migrants dans la sphère publique donna lieu à des expressions à caractère nettement raciste, comme celle de *cabecitas negras*, littéralement « petites têtes

noires », où l'héritage autochtone était ouvertement condamné. C'est dans cette atmosphère que les classes moyenne et aisée de Buenos Aires ont commencé à entretenir un cadre culturel discriminatoire à l'égard des migrants internes, cadre qui sera constamment repris au cours du XX^e siècle et qui contribuera à la consolidation du stéréotype du migrant interne inculte et peu civilisé. Cet accueil peu chaleureux illustre l'opposition historique entre Buenos Aires et les autres provinces du pays. Il nous rappelle les différentes batailles constitutionnelles ou de distribution de pouvoir au cours desquelles se sont affrontés *porteños* et *provincianos*.

2.4 Les autres catégories d'altérité

Évoquer la problématique de la discrimination en Argentine nous oblige à signaler la présence d'autres flux migratoires différant totalement de notre objet d'étude. En effet, même si la préférence claire de l'immigrant européen a orienté les politiques migratoires argentines, elle n'a pas empêché la venue d'immigrants d'autres régions du monde. Dès lors, les altérités en Argentine dépassent le cadre présenté dans la mesure où plusieurs autres flux migratoires se sont ajoutés au panorama. Nous en mentionnerons ici quelques-uns.

Les principaux flux asiatiques étaient composés de Chinois, de Japonais et de Coréens. Malgré les particularités de leur phénotype, de leur culture et de leur religion, ce contingent a réussi une relative intégration par la voie de l'ascension sociale. Le cas des immigrants Coréens est singulier, dans la mesure où il fut régi par un processus accéléré. Les premières familles coréennes sont arrivées à Buenos Aires en 1965, mais c'est au cours des années 1980 que le flux migratoire

a considérablement augmenté par le biais d'un accord migratoire bilatéral entre l'Argentine et la Corée⁸⁸. De façon générale, les immigrants asiatiques se sont insérés dans le marché du travail argentin en s'imposant dans le commerce d'articles divers à rabais, tout comme dans le domaine de l'immobilier et de la gastronomie. Malgré leur relative intégration, ce contingent ne fut pas à l'abri du processus xénophobe et ne cesse de vivre actuellement les « razzias » de contrôle migratoire, principalement sur leurs lieux de travail.

Par ailleurs, la présence juive en Argentine date de l'époque coloniale, lorsque de petits contingents de Juifs portugais se sont lancés dans le commerce à Buenos Aires⁸⁹. Puis, la présence de Juifs polonais et russes s'est accrue via des entreprises d'immigration comme la *Jewish Colonization*. Ces entreprises facilitaient l'installation de Juifs dans plusieurs régions d'Argentine. Présentement, la communauté juive d'Argentine est la seconde en termes de nombre en Amérique, après celle des États-Unis. Des manifestations antisémites ont eu lieu à une époque récente (bombardement de l'ambassade israélienne en 1992 et de la *Asociación Mutual Israelita Argentina* en 1994) bien qu'elles aient atteint leur paroxysme sous la dictature. Mais de façon générale, le processus d'intégration de la communauté juive dans la société argentine fut relativement rapide. Ce qui persiste aujourd'hui est un antisémitisme diffus, qui perdure dans

⁸⁸ Bialogorski, Mirta. 1993. « La Argentina y la nueva inmigración : Inserción y síntomas de conflicto ». Dans *Revista de investigación folclórica*. vol. 8, p.49

⁸⁹ Klich, I. et J. Lesser. 1998. « Arab and Jewish Immigrant in Latin America : Images and Realities ». Routledge : New York, pp. 204-226

un état latent avec quelques évènements intermittents d'antisémitisme actif⁹⁰.

Le courant migratoire provenant du Moyen-Orient était pour sa part composé de Libanais et de Syriens, chrétiens et musulmans. Leurs descendants sont généralement appelés « Turcs », leurs ancêtres ayant immigrés à l'époque de l'Empire ottoman⁹¹. Ils étaient pour la plupart agriculteurs ou ouvriers, et beaucoup d'entre eux ont travaillé dans la construction ferroviaire argentine. Depuis, la majorité de leurs descendants s'est intégrée dans le secteur du commerce et son influence est notable dans le domaine des affaires. Cette communauté n'échappe cependant pas à l'exclusion sociale⁹² et l'on s'y réfère en parlant d'exclusion « banalisée »⁹³.

Finalement, l'imaginaire social argentin manifeste une négation de la présence africaine : l'historiographie la dévalorise culturellement et relativise la proportion africaine dans la configuration de la communauté nationale. Or, il y avait au XVIII^e siècle, à Buenos Aires, trois marchés d'esclaves⁹⁴. De nos jours, l'Argentine observe une immigration croissante d'Afro-américains et d'Africains, mais le manque de données statistiques ne nous permet pas d'indiquer clairement

⁹⁰ Iovovich, D. 2003. « Nacionalismo y antisemitismo en Argentina ». Javier Vergara : Buenos Aires

⁹¹ Klich, I. et J. Lesser. 1998. *Op. cit.* pp. 227-248

⁹² Pour approfondir la problématique de l'exclusion de la communauté d'origine arabe en Argentine, voir Noufour H., Haddad H. *et al.* 2004. « Sirios, libaneses y argentinos. Fragmentos para una historia de la Diversidad Cultural argentina ». Cálamo: Buenos Aires

⁹³ « Hacia un plan nacional contra la discriminación: la discriminación en Argentina Buenos Aires ». 2005. INADI (*Instituto Nacional contra la Discriminación, la Xenofobia y el Racismo*): Buenos Aires, p.131

⁹⁴ Picotti, D. 2006. « La présence africaine en Argentine et dans l'identité latino-américaine ». Menaibuc : Paris, p.38

leur nombre⁹⁵. On peut cependant distinguer deux groupes : les descendants d'anciens esclaves affranchis (appelés Créoles) qui sont demeurés là où leurs aïeux étaient arrivés, et les descendants de familles connues ou d'ancêtres noirs dont les traits physiques sont encore présents, comme c'est le cas dans une communauté de Chascomus⁹⁶. Il faut cependant garder à l'esprit que la population d'origine africaine demeure faible par rapport à la population totale du pays. Ainsi, on estimait en 2005 que 6% la population reconnaissait avoir au moins un ancêtre africain, ce qui représente environ 2 millions de personnes⁹⁷. Ces estimations ont par la suite été confirmées par un recensement pilote mis sur pied par diverses organisations civiles et l'INDEC (*Instituto Nacional de Estadística y Censos*) en 2006⁹⁸.

3. Discours hégémonique

En Argentine, les groupes minoritaires que composent les immigrants limitrophes sont en grande partie d'origine métissée. Cette caractéristique ethnique a un impact dans le discours dominant. Ainsi, si le discours raciste s'est traditionnellement dirigé aux minorités autochtones du pays, une grande partie du discours oral et écrit se concentre aujourd'hui sur les immigrants limitrophes, dont la situation socioéconomique est précaire et dont l'aspect physique est différent.

⁹⁵ *Ibid.* p. 43

⁹⁶ Liboreiro, C. de. 1999. « ¿No hay negros en Argentina? ». Dunken: Buenos Aires, 1999, p. 52

⁹⁷ « Hacia un plan nacional contra la discriminación: la discriminación en Argentina Buenos Aires ». 2005. *Op. cit.* p. 125

⁹⁸ Dones, P. 2006. « Casi dos millones de argentinos tienen sus raíces en el Africa negra ». Clarin, 9 juin. En ligne : <http://www.clarin.com/diario/2006/06/09/sociedad/s-03801.htm> . Consulté le 8 mars 2010

En plus du discours politique, les médias et le secteur éducatif sont les plus influents, idéologiquement parlant, au sein de la société argentine. En effet, leurs discours définissent les idéologies officielles et dominantes. Dans les livres scolaires, par exemple, on aborde l'histoire de l'esclavage ou des peuples originaires, mais les informations sont non seulement tendancieuses (parfois positivement) mais aussi incomplètes et en grande mesure dépassées. Aujourd'hui, on note clairement une lacune dans le contenu des manuels scolaires dédié aux groupes minoritaires. Et quant au discours politique officiel et à celui des médias, la question du racisme en Argentine est généralement ignorée, contournée, ou réduite à une question du passé.

3.1. Buenos Aires : centre du discours

Dans l'analyse du discours raciste, la « racialisation » est la stratégie classificatrice privilégiée pour rendre compte de la différence. Il existe un point de départ géographique de ce discours : Buenos Aires et la région métropolitaine. Ce serait inexact de croire que le discours raciste ait été le même dans tout le territoire national. Mais il est vrai aussi qu'en raison des aspects politiques, historiques et économiques, la région métropolitaine a toujours été hégémonique en termes de production de discours et d'influence. Au fond, donc, tous les discours de portée nationale reflètent les tendances *porteñas*.

3.2 Les peuples autochtones dans le discours scolaire et politique

Comme nous l'avons vu, le racisme et la discrimination envers les immigrants limitrophes proviennent de l'image que les Argentins se font des peuples autochtones. Nous chercherons à comprendre maintenant la place que ces

peuples occupent dans le discours hégémonique.

La politique argentine concernant les peuples autochtones présente une certaine ligne de continuité. Suite à l'extermination physique, on adopta une approche d'élimination symbolique. Le discours hégémonique a joué dans cette affaire un rôle fondamental — et ceci est vrai encore aujourd'hui. La question du « problème autochtone » constituait un agenda de débats qui s'est modifié dans le courant du siècle dernier, englobant la question migratoire, les politiques d'urbanisation et de développement, pour devenir finalement ce que l'on désigne actuellement comme les politiques de peuplement⁹⁹.

De son côté, le discours scolaire présente les autochtones comme « les habitants primitifs du territoire argentin » et les exclut totalement du processus d'indépendance du pays. Les livres scolaires actuels sont loin de transmettre de nouvelles connaissances sur la configuration sociale du pays et reproduisent les stéréotypes du discours hégémonique¹⁰⁰. Il y a en effet dans les textes un appel redondant au relativisme culturel et à la tolérance. On privilégie également les explications à caractère mythologique, de sorte que, tout en étant grandis, les autochtones sont relégués dans un passé immémorial.

Un manuel scolaire mentionne, par exemple, que lorsque Fernando Magallanes explorait la région actuelle de Santa Cruz, il vit d'énormes traces de pieds sur le sol. Ainsi, il nomma les habitants de la région (les Tehuelches)

⁹⁹ Belvedere, C. et al. 2007. « Racismo y discurso : una semblanza de la situación argentina ». Dans Van Dijk, Teun. *Racismo y discurso en America Latina*. Gedisa : Barcelone, p.49

¹⁰⁰ Romero, L. A. (coord.). 2004. « La Argentina en la escuela : La idea de Nación en los textos escolares ». Siglo XXI : Buenos Aires, pp.94-96

Patagones, ou « grands pieds », d'où le nom de Patagonie qui fut donné à la région¹⁰¹.

3.3 Racisme populaire et racisme élitiste

Le racisme en Argentine peut se décomposer en deux modalités : le racisme populaire, correspondant à la classe ouvrière et aux secteurs vulnérables de la société, et le racisme élitiste, correspondant aux classes moyennes et élevées¹⁰². Le racisme populaire est essentiellement public : il s'exprime de manière explicite dans des espaces ouverts comme la rue, les stades de football et les médias de communication massive, entre autres. Le racisme élitiste s'exprime moins ouvertement dans l'espace public et se réserve pour la sphère privée (clubs ou foyers, qui présentent une composition sociale homogène) où il donne libre cours à ses opinions. La différence principale entre ces deux types de racisme réside dans la perception. Le racisme populaire n'enlève pas le caractère humain à l'étranger. C'est que le discriminateur et le discriminé se situent sur un même plan et sont en rapport de concurrence, d'égal à égal, aussi bien dans le domaine du travail (le secteur de la construction, par exemple) que dans celui des sports (les clubs de football). Dans le racisme élitiste, au contraire, le discriminé est chosifié comme objet du discours. Cette opposition repose sur la distance plus ou moins grande qui sépare les immigrants limitrophes des différentes classes sociales.

¹⁰¹ « Argentinitos 3 ». 2004. Manuel scolaire autorisé de 3^e année du premier cycle EGB (*Educacion General Basica*). Estrada : Buenos Aires, p.44

¹⁰² Belvedere, C. *et al.* 2007. *Op. cit.* p.57-59

Une autre différence entre ces deux racismes réside dans la rhétorique : le racisme populaire est un discours collectif, impersonnel et spontané alors que le racisme élitiste a des fondements théoriques et se rapproche davantage de l'essai politique. Le racisme populaire se concentre sur la moquerie des immigrants limitrophes et se traduit par diverses expressions du langage quotidien, ou encore dans des paroles de chansons de *cumbia* et de *rock*. Ces expressions jouent sur la polysémie des termes, sur leurs sens figurés : *negro* ne désigne pas uniquement les personnes qui ont la peau noire ou foncée, il désigne aussi — et plus généralement — les gens de mauvaise vie et de mœurs douteuses. Cette dénomination, qui a une connotation nettement péjorative, associe donc une caractéristique physique à un comportement condamnable. Plus élaboré, le racisme élitiste cherche appui, de son côté, sur des considérations historiques et de politique nationale. Il postule l'immigration limitrophe comme une problématique en soi et avance également des solutions telles que le retour forcé des immigrants dans leur pays d'origine, l'éradication des *villas miserias* (bidonvilles), etc.

Une dernière différence entre racisme populaire et élitiste concerne, finalement, les thématiques abordées dans les discours. Le racisme populaire s'attache à des sujets liés de près ou de loin à la sexualité. La domination des immigrants repose ici sur le paradigme de la sexualité qui est source de pouvoir et d'exclusion sociale. Les hommes sont associés à l'homosexualité, et les femmes, à la prostitution. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de stigmatiser les immigrants en les identifiant à des pratiques traditionnellement jugées déviantes

et moralement condamnables. En outre, ces attributions évoquent une image de faiblesse et de soumission et ont pour effet de situer l'immigrant dans une position d'infériorité. Pour sa part, le racisme élitiste emploie les termes déjà mentionnés de *cabecitas negras* et de *negro cabeza*¹⁰³, qui font référence aux masses populaires ayant appuyé le mouvement péroniste. Il est intéressant de noter l'évolution discursive de cette appellation discriminatoire. Dans le terme *negro cabeza*, la négritude est associée à la *cabeza* (tête), ce qui dénote un déplacement de la métaphore raciste : la négritude ne fait plus référence à la peau de l'immigrant mais bien à son esprit, c'est-à-dire à son entendement, à ses capacités intellectuelles et à sa manière de penser. Dès lors, la négritude devient une catégorie existentielle. Outre la couleur de la peau et les comportements sociaux, il s'agirait d'une façon d'être dans le monde et d'exister : une condition humaine. La sexualité est tout aussi présente dans le racisme élitiste, non pas à des fins de domination, car celle-ci est présumée, mais plutôt pour situer l'immigrant au service de l'Argentine : on lui attribue un comportement animal. En somme, l'immigrant limitrophe est celui à qui on relègue constamment des tâches quotidiennes (comprendre ici l'emploi de nombreux immigrants limitrophes en tant que domestiques, cuisiniers, chauffeurs, nourrices, etc.).

Nous voyons donc qu'à travers ces deux types de discours, l'opposition civilisation-barbarie perdure. Elle adopte cependant aujourd'hui une nouvelle modalité. Désormais, au lieu de chercher à supprimer le secteur populaire auquel sont associés les immigrants limitrophes, on mise plutôt — avec un certain

¹⁰³ *Ibid.* p.60

paternalisme — sur la coopération avec les pays d'origine, afin d'y améliorer les conditions de vie générales et éviter ainsi l'émigration vers l'Argentine.

3.4 La presse et les immigrants limitrophes

L'observation des nouvelles concernant les immigrants limitrophes en dit long sur l'image quotidienne qu'elles projettent de ces derniers. Héritière du discours hégémonique, la presse les stigmatise ouvertement comme étant les responsables des problèmes qui ont affecté l'Argentine de la seconde moitié du XX^e siècle. Or, il y a là un contresens : dans les médias de communication, l'immigrant limitrophe est considéré à la fois comme un agent actif des crises nationales et comme un agent passif lorsqu'il s'agit de la production sociale ou matérielle. On le présente donc comme un individu qui s'adonne aux pratiques illégales et illicites (emploi dans l'économie informelle, trafic de stupéfiants et d'immigrants, agressions, vandalisme, proxénétisme, etc.), et on le décrit également comme un subalterne, sans voix ni mode d'action. Par le biais de ce jeu discursif, l'immigrant limitrophe, considéré dangereux, belliqueux ou illégal, devient un problème qui exige une solution politique.

On peut déceler divers mécanismes par lesquels le discours médiatique favorise la discrimination envers les immigrants. D'abord, leur apparition dans les médias concerne toujours les faits sanglants et les délits communs. En effet, on les mentionne quotidiennement dans les sections dites policières. De cette manière, ils sont systématiquement associés à des titres tels que « bain de sang », « homicide », « falsification de documents », « trafic de stupéfiants » et « vol ». On parle également des immigrants limitrophes dans des sections portant sur le

marché du travail. Or, les nouvelles de ces sections les lient à diverses situations de délit. En somme, la délinquance apparaît comme l'univers dans lequel évoluent les immigrants limitrophes en Argentine, ce qui contribue à la consolidation d'un imaginaire négatif¹⁰⁴. Ce type d'interprétation des crises produit et reproduit l'image de l'immigrant limitrophe comme acteur social qui déstabilise l'ordre. C'est également ce qui sert d'appui à l'État dans le développement de politiques restrictives d'approche policière. L'État est effectivement interpellé par divers acteurs sociaux qui se rangent du côté de la presse sans se questionner sur la véracité de son discours. Ainsi, les arguments exprimés par la classe politique, repris et divulgués par la presse, placent les immigrants limitrophes dans une situation de vulnérabilité grandissante. À ce sujet, Marmora émet une mise en garde à l'égard de la perversion des médias, qui représentent, selon lui, un outil important pour le secteur politique qui tente constamment d'accroître sa popularité en répondant à cette image que se fait la population de la question migratoire¹⁰⁵.

4. Modalités et pratiques institutionnelles de défense des immigrants

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'État argentin a adopté une position pluraliste ou multiculturelle dans l'évolution récente de sa politique migratoire, en privilégiant une approche régionale. Or, même si le discours officiel argentin répond à l'idéologie du pluralisme culturel, la façon

¹⁰⁴ Zizek, S. et F. Jamson. 1998. « Estudios culturales. Reflexiones sobre el multiculturalismo ». Paidós : Buenos Aires, pp. 137-140

¹⁰⁵ Marmora, L. 2002. « Las políticas de migraciones internacionales ». OIM-Paidós : Buenos Aires, p.62

dont l'État formule les modèles d'insertion des immigrants limitrophes porte à croire que c'est plutôt l'idéologie de l'assimilation qui prévaut.

En effet, suite à la transition démocratique, de nombreuses demandes ont été adressées à l'État. On a travaillé activement sur la reconnaissance des droits humains universels et des identités culturelles. C'est dans cette foulée que les immigrants limitrophes ont vu leur situation être progressivement traitée.

4.1 L'action étatique

Le renouvellement institutionnel qu'a connu l'Argentine durant la période post-dictature a exigé la création d'espaces d'écoute. Ces nouveaux espaces étaient des bureaux qui ne devaient pas être perçus comme des instances de contrôle de la société, mais bien comme des espaces de défense de la citoyenneté, d'information, et d'orientation face à une gamme de questions liant l'État et la société argentine. Ainsi, divers espaces institutionnels furent construits pour l'immigrant, comme la *Defensoria del Pueblo*¹⁰⁶. Dans le même ordre d'idées, les bureaux chargés de la défense des droits humains inclurent dans leur agenda public le mandat de répondre aux demandes formulées par les immigrants limitrophes. Parallèlement au processus officiel, diverses organisations religieuses ont commencé à incorporer le thème des droits des immigrants à leur champ d'action.

¹⁰⁶ *Defensoria del Pueblo*. Site de l'instance gouvernementale. En ligne : <http://www.defensor.gov.ar/index.php>. Consulté le 12 janvier 2010

4.2 Niveaux d'action

La question qui nous occupe est : existe-t-il des recours légaux pour un immigrant dont la nationalité pose problème? En d'autres termes : Où doit-il se présenter, par exemple, s'il veut déposer une plainte ou obtenir de l'aide? Devant qui peut-il exprimer sa demande? Il s'agit d'une question complexe, sans aucun doute, qui incorpore divers niveaux de sens. Nous pouvons déceler trois niveaux différents nous permettant de répondre à cette question : le légal, l'institutionnel et le subjectif¹⁰⁷. Le dernier niveau est le plus important car il est en fait la véritable base de tout processus de réclamation de droits. En effet, l'action de réclamer ou d'affirmer un droit ne peut se produire que si le sujet se perçoit lui-même comme un sujet de droit. Si le sujet ne se voit pas comme tel, nous observerons une acceptation de la domination¹⁰⁸.

Même si l'on parle d'une démocratie, il existe, bien entendu, un écart entre la formalité de la loi et la réalité de son application. La voie est complexe, difficile à suivre, et pleine de contradictions, et ce, même au sein d'organismes étatiques. Un bref examen comparatif du fonctionnement des institutions de défense de la citoyenneté en Argentine (*Dirección Nacional de Migraciones, Defensoria del Pueblo de la Nación, Defensoria del Pueblo del Gobierno de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires* etc.) montre la diversité et les contradictions dans les questions relatives aux immigrants limitrophes. La *Dirección Nacional*

¹⁰⁷ Jelin, E. 2006. «Migraciones y derechos : instituciones y practicas sociales en la construccion de la igualdad y la diferencia». Dans Grimson, A. *et. al. Op. cit.*, p. 62

¹⁰⁸ Magliano, M. J. Mai-août 2009. «La migracion de mujeres bolivianas hacia Argentina». Dans *Estudios feministas*. Florianopolis, vol.7, no.2, p.360

de Migraciones est, parmi toutes, l'institution la plus critiquée¹⁰⁹.

4.3 Accès restreint et contradictions

Les dénonciations de discrimination et de racisme, ou les difficultés d'obtention de documents d'identités, ne sont pas les seules préoccupations des immigrants limitrophes. Un sujet qui touche de très près ces individus est le manque d'accès aux services publics. Plus particulièrement, il s'agit ici des services de santé et d'éducation. Les institutions abordent le sujet de différentes manières : certaines interprètent la législation en vigueur de façon stricte ; d'autres privilégient une approche plus ample en considérant que les immigrants limitrophes — illégaux ou pas — sont des sujets ayant droit aux services publics. Cette inconséquence réside dans le fait que le gouvernement national peut sanctionner des mesures permissives, sans pour autant évaluer les conséquences de ce geste dans une région où les mouvements migratoires limitrophes ont une grande incidence. Cela a pour effet de nuire à la relation entre les différents paliers de gouvernements, comme il arrive parfois dans la province de Jujuy, qui partage sa frontière avec l'État bolivien¹¹⁰. Nous devons finalement souligner une contradiction qui concerne les organisations communautaires d'immigrants. Celles-ci ont vu leur rôle se transformer au fil du temps. Au début, elles s'occupaient du renforcement de l'identité nationale, puis elles ont commencé à adresser des demandes à l'État argentin. C'est ainsi qu'elles sont passées d'un

¹⁰⁹ « Ordenaron investigar a funcionarios de Migraciones ». 2006. *La Nacion*. 10 mai. En ligne: http://www.lanacion.com.ar/nota.asp?nota_id=804959 . Consulté le 13 janvier 2010

¹¹⁰ Caggiano, S. 2006. « Inmigracion y conflictos por derecho en Jujuy ». Dans Grimson, A. *et al.*, *Op. cit.*, pp. 237-385

rôle que l'on peut qualifier de folklorique et de secondaire à un rôle d'une plus grande importance. Aussi se sont-elles souvent associées à diverses organisations non gouvernementales qui avaient introduit la question migratoire dans leur agenda. Cela dit, la tendance à s'organiser en fonction des identités ethniques demeure majoritaire. C'est-à-dire que face au contexte hostile et aux dynamiques d'exclusion, l'association de forces visant la défense des droits des immigrants limitrophes sous la bannière de l'identité ethnique rassemble une vaste gamme de dispositifs institutionnels, allant des fêtes patronales jusqu'aux organisations civiles et aux fédérations luttant pour le respect des droits des immigrants.

4.4 Les formes d'association des immigrants

Durant les années 1990, plusieurs associations et fédérations d'immigrants limitrophes ont vu le jour. Il faut rappeler que la création de ces espaces s'est articulée dans un cadre plus général de prolifération d'organisations civiles et culturelles. Un important travail académique a établi une typologie des organisations d'immigrants en les regroupant selon leurs intérêts¹¹¹. On peut ainsi, dans un premier temps, identifier les organisations de regroupement géographique qui unissent les ressortissants selon leur nationalité. Certaines d'entre-elles, néanmoins, répondent à un découpage supranational qui regroupe plusieurs nationalités. Dans un second temps, on considère les organisations selon leur niveau de représentation. Celui-ci peut être « de base », lorsqu'il s'agit de simples regroupements de sympathisants de la situation des immigrants. D'autres

¹¹¹ Pereyra, B. Mai 2001. « Organizaciones de extranjeros de paises vecinos. La funcion social ». Dans *Encrucijadas*, no. 7. Université de Buenos Aires, pp. 72-85

organisations prétendent quant à elles coordonner les activités de groupes plus vastes. Nous pouvons, dès lors, parler de fédérations. Finalement, les organisations peuvent se définir en fonction de leurs principaux objectifs (sociaux, politiques, religieux, sportifs, culturels etc.).

Conclusion

En Argentine, la législation ne se montre pas ouvertement discriminatoire. En principe, tous les citoyens sont égaux devant la loi. Aucune norme institutionnalisée n'impose une distribution sociale ou spatiale, et nulle part n'est déclaré qu'un certain groupe de personnes ait moins de droits qu'un autre. Également, le racisme est extrêmement mal vu, et personne ne se reconnaît comme étant raciste publiquement. Aussi le racisme est-il occulté : les pratiques quotidiennes de rejet et de ségrégation des immigrants limitrophes sont toujours niées et jamais reconnues comme propres. Ce déni s'étend même aux discriminés, lesquels n'ont pas encore établi une identité qui les unisse et qui leur permette d'édifier des formes d'affirmation sociale et culturelle (comme c'est le cas des minorités ethniques aux États-Unis, par exemple). Ainsi, nous devons garder à l'esprit le caractère éminemment euphémique de la montée du racisme en Argentine, même s'il existe de nombreux éléments prouvant que la qualité de vie est intimement liée à l'ethnicité.

Récemment, les immigrants limitrophes ont eux-mêmes modifié leur mode d'intervention dans les espaces publics. En effet, suite à la crise qui secoua le pays en 2002, ils ont suspendu temporairement leur mode d'action en cessant d'effectuer des demandes spécifiques. Comprenant que durant les moments forts

de la crise les réclamations purement corporatives recevaient peu d'attention, les immigrants limitrophes ont formulé des demandes plus élémentaires, qui bénéficiaient d'une grande visibilité médiatique. Certains regroupements d'immigrants se sont ainsi convertis en référents centraux des différentes luttes sociales (mouvements de chômeurs, entreprises récupérées, etc.). Mais cela n'a pas suffi à enrayer les actions discriminatoires et racistes dans le quotidien des immigrants limitrophes en Argentine. C'est tout simplement que, pendant que l'Argentine traversait une importante crise politico-économique, les stigmatisations dont sont victimes les immigrants limitrophes ont cessé d'être des sujets d'actualité. La crise du modèle économique et le changement de la valeur politique de l'ethnicité n'ont pas fait disparaître, ni même affaibli, les organisations d'immigrants qui se sont consolidées durant les années 1990¹¹². Au contraire, cette situation a ouvert de nouveaux espaces au sein desquels ces organisations auront, à l'avenir, un rôle de plus en plus important.

¹¹² Grimson, A. 2006. « Nuevas xenofobias, nuevas politiquas etnicas en la Argentina ». Dans Grimson, A. *et. al., op. cit.*, p.93

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Ce mémoire reflète en somme l'importance qu'ont aujourd'hui les migrations Sud-Sud dans l'ensemble des mouvements migratoires internationaux. Longtemps négligées, les chercheurs commencent à accorder une vive attention à ce phénomène. Le cas de l'Argentine en tant que pays récepteur d'immigrants latino-américains est sans aucun doute un exemple de « nouveau centre de réception d'immigrants » en raison de l'évolution de sa politique migratoire contemporaine, qui s'apparente à celle de pays ayant dû développer rapidement un cadre légal migratoire afin de faire face à de nouveaux flux migratoires régionaux non désirés, comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce et le Mexique.

L'analyse et la comparaison de sources juridiques et de la littérature publiée sur le sujet des mouvements migratoires internationaux nous a permis de déceler les continuités et les ruptures en matière de gestion des flux migratoires. Les politiques migratoires sont des politiques publiques qui expriment la volonté des États à répondre à des questions soulevant l'attention, l'intérêt, ou la mobilisation de la société civile. En tant que politiques publiques, les politiques migratoires représentent donc un instrument clé dans l'organisation des sociétés contemporaines. Les individus sont ainsi classifiés et catégorisés selon différents droits par ces mesures. Finalement, l'analyse des cadres légaux migratoires permet de découvrir le message que souhaitent transmettre les gouvernements aux étrangers et aux nationaux. Ainsi, les lois migratoires démontrent les représentations qu'ont les sociétés des immigrants et du rôle qui leur est assigné.

De façon générale, nous pouvons conclure que les politiques migratoires internationales sont sensibles aux conditions du marché du travail mondial. À des fins de protection des marchés locaux d'emploi, les États adoptent des approches restrictives en matière d'immigration. En effet, lors de périodes de difficultés économiques, on a vu le gouvernement argentin adopter diverses mesures visant à réduire les flux migratoires vers l'Argentine. Cependant, les bases argumentatives justifiant les approches dites policières n'ont pas pu prouver que les difficultés économiques étaient liées à l'introduction d'immigrants limitrophes dans le marché du travail argentin. D'une perspective critique, nous ne pouvons étudier les flux migratoires internationaux comme des mouvements de marchandises, comme s'il y avait des espaces vides laissés par les travailleurs locaux sur les marchés de travail, comme le soutient l'interprétation néoclassique des migrations. Également, les immigrants sont d'abord et avant tout des personnes qui entretiennent des relations familiales et sociales, et qui possèdent des droits qui sont théoriquement reconnus par les pays récepteurs, en cette ère de constitutions libérales. C'est pourquoi la théorie du marché segmenté et celle du système monde nous éclairent d'avantage sur le cas de l'immigration limitrophe en Argentine car oui, ces immigrants occupent en général des emplois précaires et non porteurs de statut social, mais il s'agit d'emplois qui étaient traditionnellement reniés par les Argentins. Ils ne sont donc pas entrés en compétition avec les travailleurs locaux. Ce sont, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre, les Argentins qui, suite l'intense application de mesures économiques d'inspiration néolibérales, sont entrés en compétition avec les

immigrants limitrophes pour ces emplois. D'autre part, l'analyse présentée témoigne d'un autre constat en ce qui a trait à l'adoption de mesures restrictives en matière d'immigration. Ainsi, la composition ethnique des immigrants est clairement un facteur d'adoption de politiques restrictives. Le cas argentin démontre que, dans une certaine mesure, l'immigration limitrophe s'est avérée contraire à l'imaginaire collectif identitaire, d'où la difficulté d'intégration des ces individus au sein de la société argentine.

Nous retenons alors pour le cas argentin que les activités de contrôle et d'expulsion basées sur la doctrine de sécurité nationale étaient priorisées durant la période de pénétration de la société par le régime militaire (1976-1983). La période de transition démocratique a pour sa part démontré d'abord une position ambivalente en raison de sanction de décrets d'amnistie, puis s'est révélée clairement restrictive par la conservation des prérogatives de la loi militaire (loi Vilela). Par la suite, durant la période de consolidation démocratique, nous avons vu la politique restrictive être modifiée bien que s'en est suivi un nouveau règlement augmentant le contrôle et précarisant les droit des immigrants limitrophes. Finalement, suite à la crise du modèle néolibéral de 2001, on a vu la loi militaire se déroger par l'établissement d'une nouvelle norme migratoire qui témoigne d'une rupture idéologique avec le passé policier. En effet, la loi militaire qui a été en vigueur durant plus de vingt ans transmettait l'image d'une société extrêmement contrôlée, disciplinée, et peu encline à respecter les droits des immigrants limitrophes. Désormais, le nouveau cadre légal migratoire argentin (loi Giustiniani entre autres) mise d'avantage sur une société

multiculturelle respectueuse des droits des immigrants, bien que les avancées dans le combat contre la discrimination soient minimales, comme en témoigne notre analyse du phénomène faisant l'objet d'un chapitre de ce mémoire. Également, les avancées du processus d'intégration du Mercosur au début des années 1990 ont grandement influencé l'élaboration de la nouvelle norme migratoire argentine, sans pour autant être à l'origine d'une augmentation importante des flux migratoires.

En termes généraux, la crise migratoire que présentent nos sociétés mondialisées est, comme nous l'avons vu, le produit d'une vision distorsionnée de la réalité qui nie la libre circulation aux personnes, mais qui vante les bienfaits de la mondialisation des marchés de capitaux, de biens, et de services. Les mouvements migratoires internationaux s'inscrivent donc dans la dynamique interne du système capitaliste mondial¹¹³. Ainsi, pour les tenants de la théorie du marché segmenté, les causes des migrations ne résident pas nécessairement dans les conditions économiques des pays d'origine, mais plutôt dans la situation économique des pays d'accueil. À cet égard notre étude nous permet de dire que oui, le marché de l'emploi argentin présente les caractéristiques d'un marché segmenté, mais nous nous devons d'attirer l'attention sur les conditions économiques prévalant dans les pays d'origine, comme facteur partiel d'explication des mouvements migratoires limitrophes. D'autre part, retenant les apports de la théorie du système monde, nous avons transposé la notion de périphérie aux pays limitrophes. Nous avons vérifié que ces pays présentent

¹¹³ Voir Portes, A. dans L. Marmora 2002. *Op. cit.*

effectivement des problèmes économiques d'ordre structurels. Cependant, afin de vérifier si le cas de l'Argentine suit la même voie que celle des pays d'Europe du Sud en matière de réception d'immigrants, il faudrait compléter cette étude par une analyse de l'évolution de l'émigration de citoyens argentins vers d'autres pays pour savoir si ces flux tendent à diminuer avec le temps. Également il conviendrait d'étudier la contribution des immigrants limitrophes à l'amélioration de la situation économique de l'Argentine. Ces études permettraient alors de vérifier si l'immigration contemporaine en Argentine suit totalement ou partiellement les tendances qui ont été observé en Europe du Sud, à savoir, si les immigrants limitrophes ont, par leurs apports à la croissance économique, contribué à réduire les incitatifs de départ.

Finalement, les promesses de développement des pays d'origine par les transferts de revenus se font de plus en plus douteuses et à notre sens, les migrations internationales contribuent à maintenir les structures d'inégalité de développement. En d'autre termes, nous ne croyons pas que le développement des pays d'origine soit l'objectif des mouvements de populations, au contraire, nous soulevons ici l'effet pervers de ces mouvement : le maintien des structure d'inégalités de développement entre les différents pays. Immigrer vers les pays de destination classiques devient chaque jour de plus en plus difficile et coûteux pour les ressortissants des pays les plus pauvres. L'émergence de nouveaux centres d'attraction d'immigrants n'est donc qu'une conséquence logique des approches restrictives en matière d'immigration à l'échelle mondiale. Mais qu'advient-il des mouvements migratoires régionaux une fois que ces

nouveaux centres auront eux aussi, succombé à la tentation d'imperméabiliser leurs frontières? Sans changement majeur au niveau de la structure mondiale du pouvoir économique, jamais nous ne parviendrons à convaincre un immigrant potentiel qu'il peut améliorer ses conditions de vie et celles de sa famille en demeurant dans son pays d'origine. Et si l'acceptation tacite de l'immigration illégale par les grands employeurs des pays industrialisés se poursuit tout en considérant la recrudescence des approches migratoires restrictives au niveau étatique, ce sont les immigrants qui demeureront les essentiels perdants de ce processus, risquant leur vie dans l'entreprise de voyages clandestins qui ne les mènera peut-être jamais à destination.

BIBLIOGRAPHIE

Aguirre, M. 1995 « Los días del futuro La sociedad internacional en la era de la globalización ». Icaria Antrazyt : Barcelone

« Argentinitos 3 ». 2004. Manuel scolaire autorisé de 3^e année du premier cycle EGB (*Educación General Básica*). Estrada : Buenos Aires

Balibar, R. 1989. « Lo sesso o l'altro? Per un analisi del razzismo contemporaneo ». Dans *Critica sociologica*, no. 89

Balan, J. 1990. « La economía doméstica y las diferencias entre los sexos en las migraciones internacionales : un estudio sobre el caso de los bolivianos en Argentina ». Dans *Estudios migratorios Latinoamericanos*, nos.15-16

— — —. 1992. « The Role of Migration Policies and Social Networks in the Development of Migrations Systems in the Southern Cone ». Dans *International Migration Systems. A global Approach*. New York et Oxford

— — —. 1988. « La incidencia de las políticas migratorias y de las redes comunitarias en el desarrollo de un sistema de migraciones internacionales en el Cono Sur ». Buenos Aires : CEDES (Centro de Estudios de Estado y Sociedad)

Basch L., Gilck Schiller N. et Szanton Blanc C. 1994. « Nations Unbound : Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nation-States ». Basel : Gordon/Breach

Belvedere, C. et al. 2007. « Racismo y discurso : una semblanza de la situación argentina ». Dans Van Dijk, T. *Racismo y discurso en América Latina*. Gedisa : Barcelone

- Bialogorski, M. 1993. « La Argentina y la nueva inmigración : Inserción y síntomas de conflicto ». Dans *Revista de investigación folclórica*. vol.8
- Bidart Campos, G. 2001. « Manual de la Constitución Reformada ». Tome 1, Ediar S. A. : Buenos Aires
- Boisier, S. 1972. « Polos de desarrollo: hipótesis y políticas - Estudio de Bolivia, Chile y Perú ». Rapport du PNUD, no. 72.1
- Borjas, G. J. 1989. « Economic Theory And International Migration ». Dans *International Migration Review*, vol.23, no.3
- Bourdieu, P. 1980. « Le capital social ». Dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, no.31
- Calcagno, E. A et L. Marmora. 1993. « Migración internacional y desarrollo sustentible y compartido ». Rencontre d'experts en migrations internationales et développement durable. PNUD-OIM
- Caggiano, Sergio. 2006. « Inmigración y conflictos por derecho en Jujuy ». Dans Grimson, A. et al . *Migraciones regionales hacia la Argentina : desigualdades y derechos*. Prometeo : Buenos Aires
- Cané, M. 1884. « En la Tierra », dans Moen A. (ed.). 1903. *Prosa ligera*. Buenos Aires
- Castles S. et G. Kosack. 1985. « Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe ». Oxford, New York. Oxford University Press
- — — . 1996. « The Rise of the Network Society ». Blackwell : Oxford

— — —. 2004 : « The Factors That Make and Unmake Migration Policies », dans *International Migration Review*, vol.38, no.3

— — —. 2006. « Factores que hacen y deshacen las políticas migratorias ». Dans A. Portes et J. De Wind (eds.). *Repensando Migraciones*. Universidad Autónoma de Zacatecas: Zacatecas (Mexique)

Cohen, R. 1987. « The New Helots: Migrants in the International Division of Labour ». Gower Publishing: Aldershot

Defensoria del Pueblo. Site de l'instance gouvernementale. En ligne : <http://www.defensor.gov.ar/index.php> consulté le 12 janvier 2010

Dohse, K. 1984. « Foreign Workers and Workforce Management in West Germany ». Dans *Economic and Industrial Democracy*, vol. 5, no. 4

Dones P. 2006. « Casi dos millones de argentinos tienen sus raíces en el África negra ». *Clarín*, 9 juin. En ligne : <http://www.clarin.com/diario/2006/06/09/sociedad/s-03801.htm> consulté le 8 mars 2010)

Fauve-Chamoux A. 2001. « Hija de la demografía y de la antropología histórica. Una nueva historia de la familia con rostro humano ». Dans *Anuario IEHS*, no.16. Tandil : Buenos Aires

Fahreimer A., Faron, O. et P. Weil. 2003. « Introduction ». Dans *Migration Control in the North Atlantic World*. Berghahn : New York et Oxford

Francisco H. G. Ferreira et M. Walton. 2005. « La desigualdad en América latina. Rompiendo con la historia? ». Banque Mondiale : Bogota

Freeman, G. 2004. « Immigrant Incorporation in Western Democracies », dans *International Migration Review*, vol.38, no.3

Gazotti, A. 1995. « Migracion limitrofe y empleo : precisiones e interrogantes ». Dans *Estudios migratorios latinoamericanos*, no.31. CEMLA : Buenos Aires

Gilck Schiller N. et G. Fourn. 2004. « Transnational Lives and National Identities: The Identity Politics of Haitian Immigrants ». Dans Peter Smith, M. et L.E. Guarnizo. *Transnationalism from below*. Transaction Publishers : London (Nouveau Brunswick)

Grimson, A. 2006. « Nuevas xenofobias, nuevas politicas etnicas en la Argentina » dans Grimson, A. et E. Jelin (comp.). *Migraciones regionales hacia la Argentina : Diferencia, desigualdad y Derechos*, Prometeo Libros : Buenos Aires

———. 2007. « Immigration et préjugés discriminatoires ». Dans *Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine – D 2938*. En ligne : <http://www.alterinfos.org/spip.php?article1131> consulté le 17 novembre 2009

Gurrieri, J. 2007. « El proceso consultivo en America del Sur. La conferencia Sudamericana sobre migraciones ». Dans Leite, P., Zamora, S. et L. Acevedo (eds.). *Migracion internacional y desarrollo en America Latina y el Caribe*. CONAPO (Consejo Nacional de Poblacion) : Mexico

« Hacia un plan nacional contra la discriminación: la discriminación en Argentina Buenos Aires ». 2005. INADI (Instituto Nacional contra la Discriminacion, la Xenofobia y el Racismo): Buenos Aires

Harney, R. 1977. « The Commerce of Migration ». Dans *Canadian ethnic studies*, no.9

- Held, D. *et al.* 1999. « *Global Transformations: Politics, Economics and Culture* ». Polity Press: Cambridge
- Hollifield, J. F. 1997. « L'immigration et l'État-Nation à la recherche d'un modèle national ». L'Harmattan : Paris
- — —. 2000. « The Politics of International Migration : How Can We Bring The State Back In ? ». Dans J. F. Hollifield et C. Brettell (eds.), *Migration Theory: Talking Across Disciplines*. Routledge : Londres
- Homze, E.L. 1967. « Foreign Labor in Nazi Germany », Princeton University Press : New Jersey
- INDEC. 1997. « La Migracion Internacional en la Argentina: sus características e impacto ». Serie Estudios 29. INDEC: Buenos Aires. *Censo Nacional de Población, Hogares y Viviendas 2001*
- Ivovich, D. 2003. « Nacionalismo y antisemitismo en Argentina ». Javier Vergara : Buenos Aires
- Jary D. et J. Jary. 1991. « Collins Dictionary of Sociology ». Harper Collins : Glasgow
- Jelin, E. 2006. « Migraciones y derechos : instituciones y practicas sociales en la construccion de la igualdad y la diferencia ». Dans Grimson, A. *et.al* . *Migraciones regionales hacia la Argentina : desigualdades y derechos*. Prometeo : Buenos Aires
- Keeley, C. B. 2000. « Demography and International Migration ». Dans J. F. Hollifield et C. Brettell (eds.) *Migration Theory: Talking Across Disciplines*. Routledge : Londres

- Klich, I. et J. Lesser. 1998. « Arab and Jewish Immigrant in Latin America : Images and Realities ». Routledge : New York
- Kloster E. 1997. « Migracion y actividad laboral en localidades nauquinas ». Dans *Actas latinoamericanas de Varsovia*. Tome 20. Congrès international de Latinoaméricanistes de Varsovie
- Koser, K. 2007. « International Migration : A very Short Introduction ». Oxford : University Press : Oxford
- Lattes A. et Recchini de Lattes Z. 1991. « International Migration in Latin America : Patterns, Determinants and Policies ». ECE-UNFPA. Résumé d'une réunion d'experts en immigration. Genève
- Lee, E. 1966. « A Theory of Migration ». Dans *Demography*, vol.3, no.1
- Liboreiro, C. de. 1999. « ¿No hay negros en Argentina? ». Dunken: Buenos Aires
- Magliano, M. J. Mai-août 2009. «La migracion de mujeres bolivianas hacia Argentina». Dans *Estudios feministas*. Florianopolis, vol.7, no.2
- Maguid, A. 2005. «La migración internacional en el escenario del mercosur: cambios recientes, asimetrías socioeconómicas y políticas migratorias». Dans *Revista Estudios Migratorios Latinoamericanos*, no. 57
- Margulis, M. et Belvedere, C .1998. « La racialización de las relaciones de clase en Buenos Aires: Genealogía de la discriminación ». Dans Margulis, M et M. Urresti, (eds.) *La segregación negada. Cultura y discriminación social*. Biblos: Buenos Aires
- Mármora, L. 1994. « Sustainable development and migration policies : their treatments within Latin American economic integration blocks ». Dans *Latin American Migration Journal*, nos.1-3, vol.12

- — —, Domenach H. et M. Guillon. 1995. «Les migrations en Amérique Latine. Logiques politiques et intégration régionale». Dans *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 11, no. 2. Amérique Latine
- — —. 2000 (avril). «Migraciones: Prejuicio y antiprejuicio». Dans *Discriminacion. En torno de los unos y los otros*, no. 20. *Revista de ciencias sociales*. Centro de Estudios Sociales de la Delegacion de Asociaciones Israelitas Argentinas : Buenos Aires
- — —. 2002. « Les politiques migratoires en Amérique latine et leur relation avec les politiques européennes ». Dans D. Van Eeuwen (sous la dir.). *L'Europe et l'Amérique latine à l'heure de la mondialisation. Dimensions des relations internationales*. Karthala/Crealc : Paris
- — —. 2002b. « Las políticas de migraciones internacionales ». OIM-Paidós : Buenos Aires
- — —. 2004, « Las leyes de migraciones como contexto ». Dans Giustiniani, R. (comp.), *Migración: un derecho humano*. Prometeo : Buenos Aires
- Marshall, A. et D. Orlansky. 1981. « Las condiciones de expulsion en la determinacion del proceso migratorio desde países limítrofes hacia Argentina ». *Desarrollo económico* .Vol.20, No.80
- Massey D., Alarcon R., Durand J. et H. Gonzalez. 1987. « Return to Aztlán: The social process of international migration from western Mexico». University of California Press : Berkeley
- — —. 1990. « Social structure, household strategies and the cumulative causation of migration ». Dans *Population Index*

- — —, Arango J., Kouaouci A., Pellegrino A. et J. E. Taylor . 1993. « Theories of international migration : A review and appraisal ». Dans *Population and Development Review*, vol.19, no.3
- — — et Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Committee on South-North Migration. 1998. « Worlds in motion : understanding international migration at the end of the millenium ». Clarendon Press ; Oxford University Press : Oxford /New York/Toronto
- — —. 1999. « International Migration at the Dawn of the Twenty-First Century : The Role of the State ». Dans *Population and Developpement Review*, vol.25, no.2
- — — et E. Taylor. 2004. « International Migration. Prospects and Policies in a Global Market ». Oxford University Press : Oxford
- Miles, R. 1989. « Racism ». Routledge : Londres et New York
- Myrdal, G. 1957. *Economic Theory and Underdeveloped Regions*. University Paperbacks, Methuen : Londres
- Noufouri H., Haddad H. *et al.* 2004. « Sirios, libanese y argentinos. Fragmentos para una historia de la Diversidad Cultural argentina ». Cálamo: Buenos Aires
- Oberg, S. 1996. « Spatial and economic factors in future South-North migrations ». Dans W.Lutz (ed.), *The Future Population of the World : What Can We Assume Today?* Earthscan : Londres
- OIT-BID. 2009. « Forced labor: Coercion and exploitation in the private economy ». Résumé exécutif. En ligne : http://www.ilo.org/sapfl/Informationresources/ILOPublications/lang--fr/docName--WCMS_112969/index.htm consulté le 27 octobre 2010

- « Ordenaron investigar a funcionarios de Migraciones ». 2006. *La Nacion*. 10 mai. En ligne: http://www.lanacion.com.ar/nota.asp?nota_id=804959 consulté le 13 janvier 2010
- Pacecca, M. I. 1998. « Legislación, migración limítrofe y vulnerabilidad social ». Dans *VI Jornadas sobre Colectividades*. Actes de colloque. Buenos Aires, 22 et 23 octobre
- Pereyra, B. Mai 2001. « Organizaciones de extranjeros de países vecinos. La función social ». Dans *Encrucijadas*, no. 7, Université de Buenos Aires
- Picotti, D. 2006. « La présence africaine en Argentine et dans l'identité latino-américaine ». Menaibuc : Paris
- Piore, M. 1979. « Birds of Passage: Migrant Labor and Industrial Societies ». Cambridge University Press : Cambridge
- Portes, A. et J. Böröcz. Automne 1989. « Contemporary Immigration: Theoretical Perspectives on Its Determinants and Modes of Incorporation ». Dans *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, Special Silver Anniversary Issue: International Migration an Assessment for the 90's
- Radicacion Mercosur – Programa Patria Grande, Ministère de l'Intérieur. En ligne : http://www.mininterior.gov.ar/migraciones/radicacion_mercosur.asp consulté le 10 novembre 2009
- Résolution 2340 du 26 juin 1985, DNM (*Dirección Nacional de Migraciones*) : Buenos Aires
- Romagnoli, G. 1991. « Aspectos Jurídicos e Institucionales de las Migraciones en la República Argentina ». OIM : Genève

- Romero, L. A. (coord.). 2004. « La Argentina en la escuela : La Idea de Nacion en los textos escolares ». Siglo XXI : Buenos Aires
- Sarmiento, D. F. 1978. « Textos fundamentales ». Compilation de Franco, L. et O. Amaya. CGFE : Buenos Aires
- Sassen, S. 1988. « The Mobility of Labor and Capital. A Study in International Investment and Labor Flow ». Cambridge University Press : Cambridge
- Sergato, R.L. 2005. « La Nacion y sus otros. Raza, etnicidad y diversidad religiosa en tiempos de politica de la identidad ». Prometeo : Buenos Aires
- Schmeidl, S. 2002. « Conflicts and Forced Migrations : a Quantitative Review 1964-95 ». Dans A. Zolberg et P. M. Benda (éditeurs) *Global Migrants, Global Refugees : Problems and Solutions*. Berghahn : New York/Oxford
- Schnapper, D. 1994. « La communauté des citoyens ». Gallimard : Paris
- Senkman, L. 1985. « La politica migratoria durante la década del treinta ». Dans *Primeras Jornadas Nacionales de Estudios sobre Inmigracion en Argentina*. Ministère de l'Éducation et de la Justice et Ministère de la Culture : Buenos Aires
- Seymour-Smith, C. 1992. « Macmillan dictionary of anthropology ». Macmillan Press : Londres/Basingstoke
- Sosa, A. mars 2004. « El ALCA como constitucion global y sus probables impactos sobre la sociedad argentina ». En ligne : www.amersur.org.ar consulté le 15 octobre 2009
- Soysal, Y. N. 1994. « Limits of citizenship : migrants and postnational membership in Europe ». Université de Chicago : Chicago

- Stark O. et D. Bloom.1985. « The New Economics of Labor Migrations ». Dans *American Economic Review*, vol.75, no.2 (mai)
- Stouffer, S. 1960. « Intervening opportunities and competing migrants. Dans *Journal of regional studies*, vol. 2, no.1
- Tapia, S. et Comité européen sur les Migrations (CDMG). 2006. « Vers une stratégie des flux migratoires. Les enjeux pour les pays d'origine ». Conseil de l'Europe : Strasbourg
- Taylor, J. E. 1986. « Differential Migration, Networks, Information and Risk ». Dans Stark, O. (ed.). *Migration Theory, Human Capital Development* . JAI Press : Greenwich
- « The Regional Conference on Migration (RCM) In brief: What it is, What it has done ». 2004. Document en ligne : http://www.rcmvs.org/pagina_n.htm consulté le 10 mai 2009
- Thompson, E. P. 1968. « The Making of the English Working Class ». Harmondsworth: Penguin
- Van Dijk, T. 1993. « Elite discourse and racism ». Dans *Sage Serie on Race and Ethnic Relations*, vol.6
- Vertovec, S. 2004. « Cheap Calls : The Social Glue of Migrant Transnationalism ». Dans *Global Networks*, vol.4, no.2
- Villa, M. et J. Martinez Pizarro. 2000. «International migration trends and patterns in Latin America and the Caribbean». ECLAC International Migration and Development in the Americas (Symposium tenu à San José, Costa Rica). Dans *Seminarios y conferencias*, no.15. CEPAL Population Division: Chili

— — — et J. Martinez Pizarro. 2003. « La migracion internacional de latinoamericanos y caribenos en las Americas ». Dans *Serie Seminarios y Conferencias*. No 33. CEPAL : Santiago de Chile

Villar, J. M. 1984. « Argentine Expérience in the Fiel of Illegal Immigration ». Dans *International Migrations Review*, vol. 18, no. 3

Wallerstein, Immanuel. 1974. « The Modern World-System, vol. I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century ». Academic Press : New York/Londres

Westwood S. et Phizacklea A. 2000. « Trans-nationalism and Politics of Belonging ». Routledge : Londres

Zizek, S. et F. Jamson. 1998. « Estudios culturales. Reflexiones sobre el multiculturalismo ». Paidos : Buenos Aires